

DÉBUT À NIAMEY DES TRAVAUX DU 17<sup>E</sup> SOMMET EXTRAORDINAIRE DE L'UA SUR L'INDUSTRIALISATION ET LA DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE

**M. Benabderrahmane représente le Président Tebboune**

P.16

INVESTISSEMENTS

**Discussions en Italie entre opérateurs économiques algériens et italiens**

P.6

LIBYE

**L'ONU "préoccupée" par la perte continue de vies à cause des restes explosifs de guerre**

P.10

HABITAT

## De nouveaux ajustements à venir pour la formule LPA

Le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville compte introduire de nouvelles modifications sur la formule Logement promotionnel aidé (LPA), consacrant davantage de centralisation en matière de prise de décision, a indiqué jeudi à Alger le ministre du secteur, Mohamed Tarek Belaribi. Lors d'une plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN), consacrée aux questions orales, M. Belaribi a précisé que "le secteur se dirige vers l'introduction de nouvelles modifications consacrant davantage de centralisation en matière de prise de décision, ce qui permet au secteur de régler confortablement les dossiers de cette formule de logement". Ces amendements, ajoute-t-il, "permettront au secteur de pallier les difficultés et de prendre les décisions idoines pour réaliser un progrès en la matière, d'autant plus que la loi de finances 2023, présentée pour débat et adoption, prévoit un programme de 225.000 logements, dont 30.000 unités relevant de la formule LPA".

P.16



PARLEMENT

**Le projet de décret exécutif relatif à l'immatriculation unique des véhicules approuvé par le Gouvernement (ministre)**

P.3

VOL ET CONTREBANDE DE CÂBLES EN CUIVRE

**767 affaires traitées en 2021 et durant le 1<sup>er</sup> semestre de 2022**

P.4

FINANCES

**La Cour des comptes publie son rapport annuel 2022**

P.6

SANTÉ

CIGARETTE ÉLECTRONIQUE

**Les arômes seraient toxiques**

Pp 12-13

F  T B A L L

COMPÉTITIONS AFRICAINES INTERCLUBS

**Le tirage au sort de la phase des poules reprogrammé le 12 décembre (CAF)**

P.14



ETATS-UNIS

**Twitter licencie "environ 50%" de ses employés dans le monde**

P.13

**BMS Pluies orageuses annoncées vendredi et samedi sur le centre et l'est du pays**

P.2

## MÉTÉO

## Pluies orageuses annoncées hier et aujourd'hui sur le centre et l'est du pays (BMS)



Des pluies, parfois sous forme d'averses orageuses, sont attendues, vendredi et samedi, sur des wilayas du centre et de l'est du pays, annonce un bulletin météorologique spécial (BMS) émis par les services de l'Office national de la météorologie.

Les wilayas de Tizi-Ouzou, Bejaia, Jijel, Sétif, Mila et Constantine sont ainsi placées en vigilance "orange", de vendredi à 21h00 au samedi à 12h00, où les quantités de pluie oscilleront entre 20 et 40 mm et pouvant atteindre ou dépasser localement 50 mm, précise la même source.

Dans les wilayas de Skikda, Annaba, El-Tarf, Guelma et Souk-Ahras, également placées en vigilance "orange" de vendredi à 23h00 au samedi à 21h00, les quantités de pluies seront entre 30 et 50 mm et pouvant atteindre ou dépasser localement 60 mm.

Des rafales de vents sous orages sont, en outre, selon le bulletin.

## KHENCHELA

## Récupération de pièces archéologiques volées à Ouled Rechache (sûreté de wilaya)



Les éléments de la brigade de recherche et d'investigation (BRI) de la sûreté de wilaya de Khenchela en coordination avec la brigade mobile de police judiciaire (BMPJ) d'Ouled Rechache sont parvenus à récupérer les pièces archéologiques volées sur un site archéologique près du village de Ras El Ma dans la commune d'Ouled Rechache, a indiqué jeudi la cellule de communication de la sûreté de wilaya.

Selon la même source, l'affaire a été traitée suite à l'exploitation d'informations parvenues à la BRI relatives à la possession par une personne de pièces archéologiques issues de fouilles non-autorisées et dissimulées dans son domicile dans la commune d'Ouled Rechache.

Après la délivrance par le procureur de la République près le tribunal de cette commune d'une autorisation de perquisition, le suspect a été interpellé en coordination avec la BMPJ d'Ouled Rechache à proximité de son domicile dont la fouille minutieuse en présence du suspect a permis de trouver une sépulture double de l'époque romaine, cinq (5) pierres polies de diverses formes et tailles et quatre (4) autres pierres polies de grande taille, selon la même source.

Exploitant les déclarations du suspect, les forces de la BRI et de la BMPJ d'Ouled Rechache se sont déplacées sur le site archéologique en compagnie d'un représentant de la direction de la culture et des arts qui a affirmé que la sépulture appartient à l'époque romaine ainsi que les autres pierres qui relèvent des biens archéologiques protégés, selon la même source.

L'inspection du site a montré des traces de destruction et de fouille non autorisée, a ajouté la même source.

Un dossier pénal pour "recel de biens culturels classés et inscrits sur la liste de recensement complémentaire des biens culturels après leur découpage", a été constitué contre le mis en cause présenté devant le parquet territorialement compétent, est-il indiqué.

## NÂAMA

## Saisie de 4,5 kilos de kif traité et arrestation de trois personnes (sûreté de wilaya)

Les services de la sûreté de la daïra d'Aïn Sefra (Nâama) ont réussi à mettre fin aux activités d'un réseau criminel spécialisé dans le trafic de stupéfiants, avec l'arrestation de trois personnes et la saisie de 4,5 kilos de kif traité, a-t-on appris, jeudi, auprès de la direction de la sûreté de wilaya.

Le chargé de communication et des relations publiques, l'officier principal de police Allali Abdallah, a précisé que l'opération a été menée suite à des informations parvenues à la brigade de police judiciaire concernant des individus suspects, sur le point d'acheminer une quantité de drogue à bord d'une voiture. La même source a ajouté qu'un plan a été mis en place, notamment l'installation d'un point de contrôle dressé sur l'une des routes de la ville d'Aïn Sefra, et suite à l'arrestation et la fouille du véhicule, 40 plaquettes de kif traité d'un poids total de 4,5 kilos de kif traité y ont été découvertes, soigneusement dissimulées.

Les trois suspects ont été arrêtés et la voiture ayant servi au transport de la drogue a été saisie, en plus de trois téléphones mobiles, a-t-on indiqué.

Après l'accomplissement des procédures légales, une procédure judiciaire a été engagée contre les suspects, qui ont été présentés devant les juridictions compétentes, a-t-on conclu.

## ORAN

## Démantèlement d'une bande criminelle spécialisée dans l'organisation de traversées clandestines

Les services de police d'Oran ont réussi à démanteler une bande criminelle composée de sept personnes activant dans l'organisation de traversées d'émigration clandestine par voie maritime, a-t-on appris, jeudi, auprès de la direction de sûreté de wilaya. L'opération est intervenue suite à l'exploitation d'informations parvenues à la brigade de recherche et d'intervention du service de wilaya de la police judiciaire selon lesquelles les membres du réseau organisaient des traversées d'émigration clandestine à partir de la bande côtière de la daïra d'Aïn El-Turck, a indiqué la cellule de communication et des relations publiques.

Les mêmes services ont enclenché des investigations, qui se sont soldées par la localisation des membres du réseau, dont quatre ressortissants étrangers, et ont procédé à leur arrestation. Une embarcation, un moteur, deux gilets de sauvetage et un véhicule servant à la surveillance et à la sécurisation de la route ont été saisis, ainsi qu'une somme de 60.000 DA des revenus des activités criminelles de cette bande, a-t-on indiqué. Une procédure judiciaire a été engagée contre les membres de ce réseau, qui seront traduits devant les juridictions compétentes, sous l'accusation de constitution d'une bande de malfaiteurs spécialisée dans le trafic international d'être humain, avec la détention d'équipements servant aux traversées clandestines et entrée et séjour illégaux sur le territoire nationale, selon la même source.

SPÉCULATION ILLICITE  
Poursuites judiciaires contre 65 individus du 20 au 24 novembre

Des poursuites judiciaires ont été lancées durant la période allant du 20 au 24 novembre au niveau de différentes juridictions à travers le territoire national contre 65 individus pour spéculation illicite, dont 45 ont été condamnés à des peines de prison ferme, a indiqué jeudi le ministère de la Justice dans un communiqué.

"Des poursuites judiciaires ont été lancées, durant la période allant du 20 au 24 novembre 2022, au niveau de différentes juridictions à travers le territoire national contre 65 individus pour avoir commis des actes de spéculation illicite, lesquels ont été présentés devant les tribunaux conformément aux procédures de comparution immédiate", a affirmé la même source. Dans ce cadre, "des peines de prison ferme allant de 3 à 20 ans ont été prononcées à l'encontre de 45 individus, assorties d'amendes estimées entre 1.000.000 DA et 10.000.000 DA au niveau de plusieurs tribunaux près des Cours de Laghouat, Oum Bouaghi, Blida, Tamanrasset, Batna, Tébessa, Djelfa, Mascara, Ouargla, Tipasa et Mila", a ajouté le ministère de la Justice.

Ces mesures visent à "lutter contre les crimes attentant à l'économie nationale, dont la contrebande et la spéculation illicite", conclut le communiqué.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION EN ZONES URBAINES  
12 morts et 373 blessés en une semaine (Sûreté nationale)

Douze (12) personnes ont trouvé la mort et 373 autres ont été blessées dans 327 accidents de la circulation survenus du 15 au 21 novembre en zones urbaines, a indiqué jeudi un communiqué des services de la Sûreté nationale.

Comparativement aux chiffres enregistrés durant la semaine écoulée, le bilan des accidents de la circulation a connu une baisse de -24 accidents, -38 blessés alors que le nombre de mort a connu une augmentation de (+5), a précisé le communiqué.

Selon les mêmes données, "Le facteur humain demeure la principale cause de ces accidents (+97%), en raison notamment du non-respect du code de la route et de la distance de sécurité, de l'excès de vitesse, de la fatigue, du manque de vigilance au volant et d'autres facteurs liés à l'entretien du véhicule", ajoute le communiqué.

La DGSN a réitéré son appel aux usagers de la route au respect du Code de la route et à davantage de vigilance et de prudence lors de la conduite, rappelant que les numéros vert 15-48 et de secours (17) mis à la disposition des citoyens 24h/24h, conclut le communiqué.

## DOUANES

## Saisie des quantités de kif traité à Adrar et Béchar, et des comprimés psychotropes à Souk Ahras

Les agents de la Douane algérienne ont procédé à la saisie d'une quantité importante de kif traité dans les wilayas d'Adrar et de Béchar, et des comprimés psychotropes à Souk Ahras, a indiqué jeudi un communiqué de la Direction générale des Douanes (DGD).

"Dans le cadre de la poursuite des efforts conjoints des services opérationnels des brigades des Douanes, en coordination avec les différents corps de sécurité (Armée nationale populaire, Gendarmerie et Sûreté nationales), les agents de la brigade mobile de l'Inspection divisionnaire de Béni Abbas relevant des Douanes de Béchar, ont saisi une quantité de 348 kg de kif traité", précise le communiqué.

"L'opération s'inscrit dans le cadre de l'accomplissement des missions de protection de la Douane algérienne, et consacre la pleine mobilisation de ses agents en vue de contribuer à la lutte contre le trafic, sous toutes ses formes, notamment des drogues, et à la préservation de la santé et de la sécurité du citoyen", souligne la même source.

Par ailleurs, et sur le territoire de compétence de la Direction régionale des douanes d'Annaba, les éléments de la brigade polyvalente de M'Daourouch relevant de l'Inspection divisionnaire des douanes de Souk Ahras ont procédé à la saisie de 249 comprimés psychotropes de type Ecstasy.

Cette opération participe des efforts consentis sur le terrain par les services opérationnels des brigades de Douanes, dans le cadre de la lutte contre toute forme de fraude et de trafic, notamment des stupéfiants et des comprimés psychotropes.

Elle reflète aussi la vigilance, la mobilisation et la contribution des éléments de la Douane algérienne à la protection de l'économie nationale et à la lutte contre les menaces à la santé du citoyen", conclut le document.

## PARLEMENT

## Le projet de décret exécutif relatif à l'immatriculation unique des véhicules approuvé par le Gouvernement (ministre)

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Brahim Merad a annoncé, jeudi à Alger, l'approbation par le gouvernement du projet de décret exécutif relatif à l'institution d'un numéro d'immatriculation national unique des véhicules, qui se trouve actuellement "à la dernière phase des procédures en vigueur".

Lors d'une plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN), le ministre a répondu à une question sur le changement d'immatriculation automobile par un numéro d'identification sans l'indicatif de wilaya, que son département ministériel "a élaboré un projet de décret exécutif visant à mettre en oeuvre les procédures et les documents de la nouvelle immatriculation avec l'appui de systèmes informatiques sécurisés permettant d'identifier les véhicules de façon fiable et précise".

Cette opération sera effectuée à travers la modernisation "de la carte d'immatriculation et le changement du système d'immatriculation par l'attribution d'un numéro d'immatriculation national unique pour chaque véhicule et à vie pendant toute la durée de sa mise en circulation". Le projet de décret "se trouve actuellement au niveau du Secrétariat général du gouverne-

ment", a fait savoir M. Merad. Par ailleurs, concernant la couverture sécuritaire au niveau des nouvelles cités résidentielles, le ministre a rassuré que "les services de sécurité consentent davantage d'efforts pour assurer la quiétude de la population à travers l'augmentation du niveau de couverture sécuritaire et le renforcement de la présence de leurs unités dans les zones urbaines relevant de leur compétence territoriale". Il a en outre souligné "la nécessité de la conjugaison des efforts de toutes les franges de la société en vue d'assurer la sécurité et la tranquillité et faire face à toutes formes de violence qui peuvent être enregistrées, notamment dans les nouvelles agglomérations". Par ailleurs, et à une question sur les mesures proactives prises pour lutter contre les feux de forêts, M. Merad a fait état de la réception en décembre prochain du premier bombardier d'eau, en sus de trois autres l'année

prochaine. Il a également fait part de l'entame du développement de "drones" de fabrication algérienne à travers l'initiative lancée par la Délégation nationale aux risques majeurs, ajoutant que la sortie du premier modèle se fera en 2023, lequel sera utilisé dans la surveillance, l'alerte et la prévention. Concernant l'appel à reconsidérer l'âge requis au recrutement au sein de la Sûreté nationale pour le porter à 28 ans, le ministre a indiqué qu'après "une étude approfondie des dispositions et des nouvelles conditions liées à cette opération de recrutement, il a été décidé de reconsidérer cette condition d'âge en la portant selon les grades entre 19 et 28 ans, afin de permettre à une plus grande partie des jeunes algériens de participer aux concours organisés, et de consacrer le principe d'égalité des chances pour l'adhésion de ces jeunes aux corps de sécurité".

## EAU

## Un pôle universitaire dès la prochaine rentrée pour l'enseignement des spécialités de dessalement de l'eau de mer et de l'eau saline (Baddari)

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a annoncé jeudi à Tipasa la création d'un pôle universitaire qui se lancera dès la prochaine année universitaire dans l'enseignement des spécialités liées au dessalement de l'eau de mer et de des eaux salines dans le désert.

Présidant l'ouverture d'une journée d'étude à l'Unité de développement des équipements solaires à Bou Ismail, accompagné du ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Yacine El Mahdi Oualid, M. Baddari a précisé que ce projet intervenait en application des décisions du Conseil des ministres du 14 novembre 2022, l'objectif étant de former des cadres algériens maîtrisant les processus de production de l'eau potable à partir de l'eau de mer et la réduction du taux de salinité des eaux souterraines dans les régions sahariennes.

Dans les faits, il s'agit de la création d'un pôle universitaire "d'excellence" composé de l'Université des sciences et de la technologie Houari-Boumediene (USTHB) de Bab Ezzouar (Alger), de l'Ecole Nationale Supérieure d'Hydraulique (ENSH) de Blida, de l'Ecole nationale polytechnique (ENP) d'Oran et de l'Université de Ouargla.

Ce pôle se lancera à partir de la prochaine année universitaire dans l'enseignement de spécialités en lien avec le dessalement de l'eau de mer et des eaux salines, a indiqué M. Baddari qui a lancé les offres de formation dans ces deux domaines.

Les formations couvriront dans un premier temps, poursuit le ministre, les cycles licence et master dans ce groupement universitaire qui aura la charge pédagogique, scientifique et technologique pour une formation "innovante", le ministère de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, devant assurer l'accompagnement des chercheurs financièrement et logistiquement pour transformer leurs projets de recherche en Start-up.

L'Etat ambitionne à l'horizon 2030 d'atteindre 50% de l'eau potable destinée à la consommation produites par les stations de dessalement de l'eau de mer, a rappelé M. Baddari, relevant qu'il s'agit "d'un défi qui nécessite le concours du secteur de l'Enseignement supérieur à travers la valorisation des résultats de la recherche".

A cette occasion, il a été procédé au lancement de l'appel aux projets de recherche thématique de développement en matière de dessalement de l'eau de mer en vue de transférer la technologie aux entreprises, notamment la technologie de pointe de dessalement, d'industrialisation et de transformation de l'eau de mer en produits commerciaux.

Dans ce sillage, M. Baddari a insisté sur la nécessité d'exploiter les brevets d'innovation dans le domaine de la technologie du système de purification "osmose inverse" afin d'atteindre l'étape de production et d'industrialisation de ce système en Algérie, faisant observer que ce genre de recherche était effectué pour la première fois en Algérie grâce aux efforts de chercheurs dans les différents centres et laboratoires de recherche scientifique à travers le pays.

Pour sa part, M. El Mahdi Oualid a assuré que son secteur était disposé à accompagner les chercheurs et à les aider à faire de leurs projets scientifiques des projets économiques et industriels, rappelant que le Fonds national de soutien des startups avait été créé pour financer les projets innovants et les startups.

"La sécurité hydrique est une question stratégique pour plusieurs pays à travers le monde, particulièrement les pays africains d'où la nécessité de relever le défi à travers l'unification des efforts en vue de sortir de la dépendance technologique de l'étranger qui passe par la recherche scientifique", a-t-il ajouté. M. El Mahdi Oualid a évoqué certains axes qu'il importe d'explorer portant principalement sur la réduction du coût de réalisation des stations de dessalement d'eau de mer, des effets sur l'environnement et la création de techniques plus efficaces s'agissant de la maintenance des équipements. L'unité de développement des équipements solaires a organisé une rencontre sur le dessalement d'eau qui a vu la participation de plusieurs secteurs, chercheurs, et experts. En marge de cette rencontre, des prototypes de recherches sur l'usage des énergies renouvelables et propres ont été exposés.

## TRANSPORT AÉRIEN

## Le ministère des Transports compte élargir les vols affectés au Hadj et à la Omra à d'autres aéroports (Beldjoud)

Le ministre des Transports, Kamel Beldjoud, a affirmé, mercredi à Alger, que son secteur comptait élargir vers d'autres aéroports du pays, les vols affectés au Hadj et à la Omra, lesquels se limitent actuellement à cinq aéroports.

Lors d'une séance plénière à l'Assemblée populaire nationale (APN), consacrée aux questions orales, tenue en présence de la ministre des Relations avec le Parlement, Basma Azouar, le ministre a fait savoir que la liste des aéroports concernés par le hadj et la omra est fixée lors d'un Conseil interministériel dédié à cet effet, rappelant que 5 aéroports ont été désignés pour accueillir cette opération, en l'occurrence les aéroports d'Alger, d'Oran, de Constantine, d'Annaba et de Ouargla.

Répondant à une question de la députée Farida Ghamra (MSP), sur l'introduction de l'aéroport de Sétif à la liste des aéroports concernés par le hadj et la omra et son reclassement à la catégorie "A", M. Beldjoud a déclaré que "nous œuvrons à élargir ces vols vers d'autres aéroports", soulignant que "la majorité des aéroports le revendiquent".

Concernant la programmation de vols internes et internationaux supplémentaires depuis l'aéroport de Sétif, notamment des vols quotidiens vers Alger, M.

Beldjoud a précisé que la compagnie Air Algérie avait programmé trois vols hebdomadaires sur la ligne Alger-Sétif-Alger, affirmant qu'Air Algérie "suit de près la demande sur ce vol en vue



de le renforcer, compte tenu du fait que tous les critères nécessaires sont réunis". "La programmation d'un nouveau vol est tributaire de sa rentabilité économique et de la demande des citoyens sur ce vol", a-t-il dit à ce propos, soulignant qu'Air Algérie possédait des études sur toutes les lignes.

Concernant les vols internationaux, le ministre a rappelé qu'en application de la décision du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, portant renforcement du transport aérien des voyageurs durant la saison estivale de 2022, et dans le cadre du programme complémentaire du secteur, "les vols ont repris dans plusieurs aéroports intérieurs à l'instar de l'aéroport de Sétif, en attendant la reprise totale de l'ensemble des vols vers l'international".

Au sujet du reclassement de l'aéroport dans la catégorie A, le ministre a précisé qu'une telle décision devrait être soumise au décret exécutif N 89-50, portant contenu et procédure de répartition des aéroports sur le territoire national,

rappelant que l'aéroport de Sétif relevait territorialelement de l'Etablissement de gestion de services aéroportuaires de Constantine (EGSA), conformément à l'arrêté du 15 mai 1988 portant désignation des aéroports civils d'Etat et mixtes.

M. Beldjoud a fait état, par ailleurs, de la feuille de route portant restructuration d'Air Algérie, ouverture de l'espace aérien au privé, acquisition d'autres appareils et reclassement des aéroports de manière à répondre aux normes internationales. En réponse aux questions du député Rédha Amrane (Front El-Moustakbal), au sujet du renforcement des lignes d'Air Algérie envers les pays européens depuis l'aéroport d'Annaba, et la possibilité d'ouvrir des dessertes vers l'Italie et l'Espagne, le ministre a fait savoir que les vols internationaux depuis et vers l'aéroport d'Annaba avaient bel et bien repris.

Concernant l'ouverture de lignes maritimes Annaba-Italie et Annaba-Espagne, le ministre a expliqué qu'après l'achèvement

des travaux de réalisation de la nouvelle station maritime d'Annaba, une étude de la rentabilité commerciale de ces deux lignes sera lancée".

En réponse à une question sur l'augmentation des vols de l'aéroport de Bechar vers les wilayas du nord, M. Beldjoud a affirmé que "la non-rentabilité économique des lignes aériennes reliant la wilaya de Bechar et les autres wilayas ne nécessite pas, à l'heure actuelle, le renforcement et l'ajout de nouvelles lignes aériennes internes".

Au même temps, le ministre a rassuré qu'Air Algérie "suit de près l'évolution de la demande depuis et vers la wilaya et augmentera le nombre de vols lorsque les conditions nécessaires pour cela seront réunies", expliquant que la raison de la suspension des vols de Tassili Airlines à l'aéroport de Bechar, est le rendement économique faible.

Il a également souligné dans ce cadre que le secteur "cherche à assurer le service de transport aérien pour les citoyens au niveau de tous les aéroports du pays, et qu'il n'y a pas de distinction entre les régions".

Quant aux transports urbain et suburbain, le ministre, dans sa réponse à une question du député Mustapha Bassiri (Front de libération nationale-FLN) sur le renforcement de ce type de transport dans la wilaya d'Oran, notamment avec l'expansion urbaine, a souligné que "ce problème est soulevé dans plusieurs wilayas du pays, et la situation de chaque wilaya, sera examinée pour répondre à la demande dans les nouvelles cités résidentielles".

## ALGÉRIE - AFRIQUE

### La représentante du réseau FemWise-Africa met en exergue l'intérêt majeur accordé par l'Algérie aux jeunes

La représentante du Réseau panafricain des femmes (FemWise-Africa) en Algérie, Fatma Messaoud, a relevé, depuis la ville de Mindelo (Cap-Vert), l'intérêt majeur accordé par l'Etat algérien à la catégorie des jeunes en vue de lui permettre d'exceller dans les différents domaines, citant, dans ce sens, la création du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), en tant qu'organe consultatif placé auprès de la Présidence de la République. Lors de sa participation à un forum international sur l'autonomisation des jeunes dans la prise de décisions politiques, à l'invitation de l'Union africaine (UA) et de l'Union européenne (UE), Mme Fatma Messaoud a indiqué que l'UA avait offert plusieurs opportunités aux jeunes, notamment des sessions de formation dans les domaines diplomatique, sécuritaire et sur la paix, dans l'objectif de se développer et d'exploiter leurs connaissances. L'Algérie a franchi de "grands pas" en matière d'autonomisation des jeunes, a-t-elle assuré, soulignant qu'après l'élection du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le CSJ a été créé en tant qu'organe consultatif placé auprès de la Présidence de la République. Abordant le rôle du Gouvernement dans l'appui des start-up et des moyennes entreprises dirigées par des jeunes, la même intervenante a qualifié ces démarches d'"opportunité pour la relance économique qui permet à son tour d'atteindre la sécurité politique". "Nous sommes ici pour apporter de l'appui aux jeunes, tant aux niveaux local, régional et international. Le plus important est de tracer un plan stratégique à court et long termes permettant de réaliser les objectifs escomptés", a conclu la représentante du réseau FemWise-Africa.

## ARTISANAT

### Le ministre du Tourisme souligne l'importance du Salon international de l'artisanat dans la commercialisation des produits locaux

Le ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Yacine Hamadi a mis l'accent, jeudi à Alger à l'occasion de la 23ème édition du Salon international de l'artisanat (SIAT), sur l'importance de cette manifestation pour les artisans dans la commercialisation de leurs produits et pour faire connaître le patrimoine artisanal authentique et diversifié que recèle l'Algérie.

Présidant le lancement de la 23e édition du Salon international de l'artisanat (SIAT), M. Hamadi a mis en avant l'importance de la reprise de cette manifestation pour les artisans après une absence de plus de 3 ans en raison de la pandémie de Covid-19 en vue de commercialiser leurs produits et mettre en exergue les créations des artisans et faire connaître l'amélioration notable de la qualité du produit due à la bonne formation adoptée par le secteur". Le ministre a rappelé que le ce Salon qui durera jusqu'au 2 décembre prochain voit la participation de près de 200 artisans nationaux et 56 artisans étrangers de 9 pays, à savoir la Tunisie, l'Egypte, le Sahara Occidental, l'Afrique du Sud, le Pakistan, le Mali, la Mauritanie, la Palestine et le Niger, relevant que cette manifestation verra la conclusion de plusieurs partenariats avec des pays en vue d'échanger les expériences et expertises. A cette occasion, le ministre a loué la qualité de l'artisanat national qui contribue au développement économique et à la préservation de l'artisanat pour les futures générations, ajoutant que le nombre des artisans immatriculés au niveau national "s'élève à 400.000 artisans ayant contribué à la création de plus de 1.140.000 postes d'emploi et 400 milliards DA au produit intérieur brut (PIB)". Le ministre a également souligné la nécessité de "consentir davantage d'efforts pour préserver l'artisanat de la disparition et de la contrefaçon, en apportant tout le soutien aux artisans en leur allouant des espaces et en les associant aux salons nationaux et internationaux pour vendre et commercialiser leurs produits, ainsi qu'en leur accordant des prêts et la fourniture de matières premières".

Dans le même contexte, il a mis l'accent sur l'importance du "lancement récent de la plate-forme numérique afin de donner aux artisans l'occasion de commercialiser et de faire connaître leurs produits", soulignant également "la nécessité d'améliorer la qualité de l'artisanat en incluant des conceptions modernes tout en préservant leur authenticité", mettant l'accent sur la nécessité "d'améliorer et de promouvoir le niveau de la formation pour atteindre la qualité". A travers ce salon, les plus importants produits de l'artisanat seront présentés, notamment les tenues traditionnelles, la céramique artistique, la poterie, l'industrie du bois, le cuir artistique, le tissage, les tapis, la vannerie, ainsi que le fer forgé et le cuivre, les bijoux, les différents plats traditionnels, et les produits cosmétiques naturels.

## ENERGIE ET MINES

### M. Arkab évoque les relations de coopération avec l'ambassadeur de Suède

Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab, a reçu, jeudi à Alger, l'ambassadeur du Royaume de Suède en Algérie, Bjorn Haggmark, avec lequel il a évoqué les moyens de renforcement de la coopération bilatérale dans les domaines de l'énergie et des mines, indique un communiqué du ministère.

Les entretiens, tenus au siège du ministère, ont porté sur "le développement et le renforcement des relations de coopération et de partenariat entre les deux pays dans le domaine de l'énergie et des mines", a fait savoir la même source.

Dans ce cadre, M. Arkab a rappelé "la disponibilité de l'Algérie à développer et approfondir la coopération bilatérale dans le domaine de l'énergie, notamment l'électricité (la gestion des réseaux électriques), les énergies renouvelables, l'efficacité énergétique et le développement de

l'hydrogène, ainsi que dans les domaines des évolutions techniques et industrielles". Par ailleurs, ajoute le document, "les parties ont relevé les importantes opportunités de coopération et d'investissement existantes dans le domaine minier en Algérie et de créer des partenariats avec des entreprises suédoises mutuellement bénéfiques".

Les deux parties ont également mis l'accent sur "le partage du savoir-faire et la formation comme deux priorités majeures dans les relations entre les deux pays", selon le communiqué.



## VOL ET CONTREBANDE DE CÂBLES EN CUIVRE

### 767 affaires traitées en 2021 et durant le 1er semestre de 2022

Le ministre de la Justice, Garde des sceaux, Abderrachid Tabi a annoncé, jeudi à Alger, le traitement de 767 affaires liées aux crimes de vol et de contrefaçon de câbles électriques et téléphoniques durant l'année dernière et le premier semestre de l'année en cours.

Lors d'une plénière consacrée aux questions orales à l'Assemblée populaire nationale (APN), M.

Tabi a fait état du traitement, durant 2021 et le premier semestre de 2022, de "quelque 767 affaires liées aux crimes de vol et de contrefaçon de câbles électriques et téléphoniques et de tuyaux en plastique (PVC) utilisées dans les réseaux d'assainissement".

Rappelant que ces crimes "attentent à l'économie nationale et infligent au Trésor de grosses pertes", le ministre a indiqué que les sanctions prévues par la loi "peuvent aller jusqu'à la prison à perpétuité dans certains cas". Dans le ca-

dre de la lutte contre ces crimes qui menacent l'économie ainsi que la santé et la sécurité des citoyens, des instructions ont été données aux procureurs généraux afin de durcir les peines à l'encontre de ces criminels, a-t-il dit.

A une question sur l'éventuelle réactivation de la peine capitale pour des crimes comme l'homicide volontaire, M. Tabi a rappelé que l'Algérie avait décidé, en 1993, de geler l'application de cette peine par respect à ses engagements internationaux.

Et d'ajouter que "les auteurs des crimes dangereux (une vingtaine) ne sont pas concernés par les mesures de grâce", citant "le kidnapping, la corruption, le détournement et dilapidation des deniers publics, ou encore les crimes commis dans le cadre des bandes de quartiers".

L'Algérie a consenti des efforts colossaux pour lutter contre tous types de criminalité, en apportant des amendements axés notamment sur

le durcissement des peines, a-t-il expliqué. Indiquant que les statistiques confirment que "les taux d'homicide restent, cependant, élevés dans les pays qui se soucient d'appliquer la peine de mort", le ministre a ajouté qu'il n'a pas d'inconvénient à poursuivre le traitement de la question du maintien ou non de la peine de mort, par analyse et débat de la part des spécialistes".

Le ministre a affirmé, sur un autre plan, que la généralisation de l'utilisation des nouvelles technologies dans le secteur de la Justice, réduira la pression sur les fonctionnaires des tribunaux et des cours de justice et améliorera les prestations que les mêmes services fournissent au citoyen.

De même, le code de procédure civile et le code pénal qui font l'objet de révision, permettront de prendre en charge la question du manque des magistrats et de la pression sur les cours de justice, à travers notamment la création

de cours de justice spécialisées. M. Tabi a fait état, dans le cadre de la concrétisation du principe de "la justice de proximité", de l'entame de l'application d'"audiences itinérantes dans certaines wilayas du Sud".

Quant au dégel du projet de réalisation d'une nouvelle cour de justice dans la wilaya de Bejaïa, inscrit en 2008, le ministre a indiqué que "la décision du gel a été prise par le gouvernement en 2016, en raison de la crise financière, puis sanitaire induite par la propagation de l'épidémie de Covid-19 et de la non-satisfaction par toutes les entreprises soumissionnaires à l'appel d'offre, des conditions de réalisation".

A ce propos, le ministre affirme qu'actuellement "des efforts sont en cours en vue de relancer le projet", ajoutant que "par rapport aux autres wilayas, la cour de justice actuelle de Bejaïa dispose de toutes les structures modernes et ne connaît pas une grande pression".

## PARLEMENT

### La révision de la loi relative à la protection des personnes handicapées bientôt devant le parlement (Krikou)

La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, Kaouter Krikou a affirmé, jeudi à Alger, que le projet de révision de la loi relative à la protection et à la promotion des personnes handicapées, en cours d'élaboration, serait présenté prochainement au Parlement.

Lors d'une plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN) consacrée aux questions orales, Mme Krikou a indiqué que le projet de révision de la loi 02/09 du 8 mai 2002, relative à la protection et à la promotion des personnes handicapées, en cours d'élaboration au niveau du ministère, serait présenté "prochainement" au Parlement.

Le projet en question est élaboré, a-t-elle précisé, en coordination avec les différentes parties prenantes parmi les instances, les secteurs et les associations du domaine, avec l'implication des comités consultatifs sous tutelle, le but étant de promouvoir une loi "homogène".

Elle a passé en revue, par la même occasion, les programmes initiés et les mesures prises par le secteur pour répondre aux besoins de cette catégorie sociale, tout en respectant la nature et le taux de handicap, citant, à titre d'exemple, les mesures de prise en charge péda-

gogique et les procédures d'insertion sociale. Mme Krikou a expliqué que la politique du secteur était axée sur l'aspect psychopédagogique, suivant la nature du handicap (moteur, physique et/ou mental) au niveau des 238 établissements spécialisés, en prévoyant des programmes d'aide à l'insertion professionnelle avec l'implication de nombre de secteurs. A ce propos, la ministre a rappelé les efforts de l'Etat en matière de prise en charge des personnes en situation de handicap, notamment dans les secteurs de l'Education et de la Santé, outre les procédures liées à l'allocation aux personnes aux besoins spécifiques, l'allocation forfaitaire de solidarité (AFS) et la couverture sociale.

Aussi, a-t-elle évoqué la stratégie adoptée par le secteur de la Solidarité nationale visant l'insertion des personnes handicapées dans la vie socio-économique en fonction de leurs aptitudes physiques, moteurs et leurs capacités, ainsi que la politique d'aide et d'accompagnement destinée aux catégories vulnérables, dont les personnes handicapées.

A ce propos, Mme Krikou a souligné que cette stratégie appuyait les initiatives créatrices d'activités à même d'en-

courager les personnes handicapées à aller vers des emplois indépendants, à travers la création de micro-activités, précisant que 1.500 microprojets avaient été consacrés en 2020 à des métiers compatibles avec leurs aptitudes.

Le secteur, selon Mme Krikou, prend en charge également les enfants autistes notamment au niveau des centres psychopédagogiques, avec des programmes d'accompagnement en vue d'assurer et faciliter leur intégration en société.

Par ailleurs, la ministre a mis en exergue les mesures, les procédures et les programmes nationaux mis en place en matière de protection des personnes âgées pour assurer leur confort social, sanitaire et psychologique, rappelant la loi 10-12 du 29 décembre 2010 relative à la protection de cette catégorie, laquelle a donné lieu à des textes réglementaires ayant renforcé les dispositions et les services sociaux. Elle a affirmé que le secteur de la solidarité nationale a enregistré un recul du nombre de pensionnaires des centres d'accueil pour personnes âgées dans l'ensemble du territoire, grâce au travail des services de médiation familiale et sociale au niveau des directions de l'action sociale et de la solidarité (DASS).

## GHARDAÏA

## Le secteur de la formation est mobilisé pour la réinsertion des personnes aux besoins spécifiques et en détresse dans la vie professionnelle (ministre)

Le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels est "mobilisé" pour la réinsertion par la formation, des personnes aux besoins spécifiques et en détresse dans la vie professionnelle, en préservant la dignité humaine, a affirmé jeudi à Gharđaïa, le ministre de secteur Yacine Merabi .

S'exprimant lors de l'ouverture d'une journée d'étude nationale consacrée à "la formation des personnes aux besoins spécifiques (détenu, personne en détresse, les handicapés et ceux des centres de protection de l'enfance,) en présence des responsables de la wilaya et les différents secteurs concernés (action sociale et solidarité, justice), le ministre, a souligné que "l'ensemble du secteur de la formation et de l'enseignement professionnels est mobilisé pour la réinsertion par la formation de cette couche sociale fragile dans la vie professionnelle tout en préservant la dignité humaine".

"Cette démarche, s'inscrit dans une perspective de préparation de cette catégorie de la population pour son insertion dans l'environnement social", a indiqué M.Merabi.

En marge de cette journée d'étude nationale organisée à l'institut national de formation professionnelle spécialisée, le ministre a souligné que "la réinsertion de nos jeunes constitue une priorité pour le secteur afin de mettre sur le marché du travail une main d'œuvre qualifiée et une ressource humaine compétente pour l'économie nationale".

"Les diverses actions mises en place par les pou-



voirs publics en matière de formation convergent vers la mobilisation des moyens et la mise en place des mécanismes nécessaires en vue de doter l'ensemble des centres et des ateliers de formation en équipements adéquats", a-t-il ajouté.

Pour cela, le ministre a appelé les responsables du secteur à la répartition et l'utilisation rationnelle du matériel pédagogique dans les différents centres de formation.

"Les équipements et matériels non utilisés dans un centre doivent être répartis à d'autres centres qui expriment le besoin", a-t-il ajouté, avant d'insister sur la nécessité de créer des filières et spécialités dédiées exclusivement aux aveugles la prochaine rentrée de formation professionnelle afin d'acquiescer et d'apprendre un

métier à même de leur ouvrir des opportunités sur le marché du travail.

M. Merabi, a souligné que son secteur "fait la fierté de notre politique et stratégie de formation adoptée par le président de la république, M. Abdelmadjid Tebboune", avant d'annoncer la tenue d'une conférence des ministres arabes de la formation professionnelle avant la fin de l'année en cours à Alger.

De son côté, le directeur de la recherche et la réinsertion sociale au ministère de la Justice, M. Kada Belghithi Fadloun, a mis en avant l'importance de la formation professionnelle dans la vie des pensionnaires des établissements pénitenciers pour leur réinsertion dans la vie sociale.

Plus de 46.000 pensionnaires ont été inscrits dans le dispositif de formation

dans les 400 ateliers existants dans les différents établissements de rééducation à travers le pays qui assurent près de 150 métiers spécialisés durant l'année écoulée 2021/2022, a-t-il indiqué, précisant que 35.000 pensionnaires se sont inscrits pour l'année actuelle 2022/2023.

Accompagné du wali de Gharđaïa, Abdallah Abinour, le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, a visité une unité de production de pots d'échappement et radiateurs pour les différents véhicules où des stagiaires de la formation professionnelle poursuivent un stage de formation, avant d'inspecter le centre de formation de Bounoura, où il a présidé la cérémonie de signature de deux conventions entre son secteur et les directions des Moudjahidine, et l'action sociale et de solidarité, ainsi que l'agrément de création d'un établissement privé de formation en art graphique et audiovisuel.

Après une visite des ateliers pédagogiques du centre de formation de Daya Ben Dahoua, un exposé sur l'état des lieux du secteur a été présenté au ministre avant d'achever sa visite par l'inspection du projet de construction d'un centre de formation à Oued N'chou (Nord de Gharđaïa).

## BEJAIA

## Production prévisionnelle de 13,7 millions de litres d'huile d'olive

La campagne oléicole, ouverte depuis le début du mois de novembre en cours à Bejaïa, s'annonce moins prometteuse que la précédente (2021/2022), avec une production prévisionnelle de 13,7 millions de litres d'huile, contre 16 millions de litres produits la saison dernière, a révélé jeudi la direction des Services agricoles (DSA).

Cette production prévisionnelle reste "appréciable", a indiqué la DSA, expliquant cette décreuse par le caractère alternatif de l'olivier qui veut qu'à une bonne récolte succède une mauvaise (et inversement) et les dégâts causés par les feux de forêts, qui ont décimé des dizaines de vergers. Néanmoins, selon la DSA, le manque de fruit (l'olive) a été fortement compensé par sa qualité, donnant des rendements appréciables de 18,4 litres par quintal, les prévisions tablant sur une cueillette de pas moins de 745.000 quintaux d'olives.

A noter que depuis le début de la campagne, sur une superficie de 1.943 hectare, il a été récolté 23.230 quintaux d'olives, dont 15.220 passés à la trituration et qui ont généré 2.992,90 hectolitres d'huile.

Le rendement moyen étant de 19,66 litres par quintal, selon les chiffres de la DSA.

Bejaïa reste le premier bassin oléicole national, avec une superficie en production de 51.696 hectares représentant plus de 4,5 millions d'arbres, a-t-on rappelé, notant que la vallée de la Soummam, notamment Sidi-Aich, Seddouk, Akbou, Ighil Ali et Tazmalt, fournit l'essentiel de la production oléicole, aussi bien en terme de quantité que de qualité.

## ORAN

## Arrachement et détérioration préméditée du câble électrique (sonlagaz)

Pas moins de 110 cas d'agression sur le réseau de distribution d'énergie électrique souterrain ont été enregistrés par la direction de distribution d'Oran de la Sonelgaz depuis le début de l'année en cours, indique jeudi un communiqué de cette entreprise.

"Plus de 44 % des incidents résultent d'un arrachement de câbles électriques souterrains", souligne la même source, ajoutant que ces cas d'agressions ont engendré de nombreux désagréments aux citoyens.

"La responsabilité incombe, en premier lieu, aux intervenants sur la voie publique qui exécutent souvent des travaux sans avis préalable de nos services techniques", a-t-on souligné de même source. Le document précise que ces agressions génèrent des points faibles qui entraînent des incidents regrettables et causent des coupures d'électricité.

Afin de réduire ces problèmes et dans un souci de préserver la continuité de service pour les citoyens, la direction de distribution d'Oran invite l'ensemble des entreprises opérant dans sa circonscription à consulter ses services techniques avant tout démarrage de travaux.

## EL-MEGHAÏER

## Arrestation d'une bande de malfaiteurs à daïra de Djamâa

Les services de la sûreté de la daïra de Djamâa, wilaya d'El-Meghaïer, ont arrêté une bande criminelle spécialisée dans le vol des biens et récupéré deux motos et un véhicule utilitaire, lit-on dans un communiqué publié par la cellule de communication et relations publiques de ce corps constitué.

Inscrite au titre de la lutte contre le crime urbain dans toutes ses formes, l'opération a été menée suite à une plainte déposée par un citoyen de la daïra de Djamâa faisant état du vol de ses biens susmentionnés de son domicile par effraction, selon la même source.

L'enquête aussitôt enclenchée a, après établissement par les compétences judiciaires d'une autorisation de perquisition, permis l'identification des fauteurs, leur arrestation et la restitution des biens volés, dont deux motos et un véhicule utilitaire, indique le communiqué.

Après finalisation des procédures légales nécessaires, les mis en cause ont été présentés devant les instances judiciaires pour "constitution d'association de malfaiteurs, vol qualifié par effraction, recel d'objets volés", conclut le texte.

APS

## JJJEL

## Formation de 72 agents chargés de l'opération de recensement national du cheptel

Soixante-douze (72) agents relevant de la Direction des services agricoles (DSA) de la wilaya de Jijel dont des vétérinaires et des vulgarisateurs agricoles ont bénéficié jeudi d'une formation pour mener à bien l'opération de recensement national du cheptel devant être lancée le 29 novembre courant.

Cette session de formation d'une journée, qui mobilisera des vulgarisateurs, des vétérinaires de la DSA et des vétérinaires des bureaux de santé et d'hygiène des communes de la wilaya, vise à préparer les agents chargés de l'opération de recense-

ment du cheptel qui permettra de constituer une base de données réelles sur les modes de production, du cheptel et de mieux suivre et d'évaluer la politique de subvention de l'Etat, a indiqué à l'APS la directrice des services agricoles Fadhila Akli, en marge de l'opération de l'ancement de cette formation à l'INSFP Mriem Bouattoura. Le wali Ahmed Meguellati, qui a présidé l'ouverture de la session, a mis l'accent sur l'importance de ce recensement général engagé par les pouvoirs publics pour mieux orienter le soutien de l'Etat au profit des agriculteurs et conna-

tre le cheptel réel du pays. Il a ajouté que le secteur agricole "est devenu un pilier de la politique de l'Etat pour le développement durable".

M. Meguellati a également appelé à bien communiquer avec les agriculteurs et les éleveurs pour les convaincre de l'importance de l'opération qui sera, en premier, dans leur intérêt.

L'opération de recensement général du cheptel (ovin, caprin, bovin et équin) débutera le 29 novembre et se poursuivra jusqu'au 19 décembre prochain, est-il indiqué.

## TIZI-OUZOU

## Session de formation au profit du personnel du secteur de la Culture et des Arts

Une session de formation au profit des gestionnaires de bibliothèques et salles de lecture à travers la wilaya de Tizi-Ouzou a été lancée par la direction locale de la Culture et des Arts, a-t-on appris jeudi de la cellule de communication de cette direction.

Cette formation, a-t-on ajouté, s'inscrit dans le programme des portes ouvertes sur les bibliothèques et salles de lecture organisée par la même direction et qui s'étalent jusqu'au 30 du mois en cours. Outre cette for-

mation, de nombreuses activités en rapport avec la thématique, dont des expositions et des ateliers de création d'œuvres d'art avec des matériaux recyclés au profit des élèves du 1er palier de l'éducation nationale, sont également prévues. Une rencontre mensuelle sur le patrimoine culturel, dont la première sera animée par Mohand Akli Ikhbarbane, enseignant à l'Université Mouloud Mammeri, sera instituée à l'occasion de ces portes ouvertes, ont ajouté les organisateurs.

## OUARGLA

## Un environnement approprié pour le développement des start-up en Algérie (rencontre)

Les participants à la rencontre scientifique sur "l'innovation et le business en tant que leviers de développement économique", clôturée, jeudi à Ouargla, ont souligné la nécessité de créer un environnement approprié pour l'émergence des start-up en Algérie en tant que boosteurs économiques.

Dans ce cadre, le Dr. Sandra Saïbi, spécialiste en entrepreneuriat et l'innovation à l'université de Constantine, a plaidé pour la création des organismes publics spécialisés en la promotion de l'environnement pour la promotion des start-up qui, a-t-elle dit, constituent des entités économiques prometteuses à même de tracer l'avenir de l'économie nationale et de passer d'un start-up à un "Scale-up". Les participants ont, ainsi, recommandé la création des systèmes d'évaluation pour développer les entreprises, la redéfinition de la mission des dispositifs d'accompagnement mis en place, la consolidation de la place des start-up dans l'artisanat et les métiers et la diversification des investissements à la



lumière des exigences de chaque région en termes de projets. Le programme de la seconde journée de cette rencontre a été consacré à l'examen d'autres thèmes liés à la gouvernance et la stratégie de mettre en place un réseau d'échange d'expériences

entre les chercheurs d'universités concernées par les volets d'entrepreneuriat et de l'innovation, les domaines susceptibles d'assurer la transition d'une économie classique à celle basée sur les start-up, dont l'électronique, l'économie bleue, les technologies de

la finance et le recyclage. Organisée à la faculté des sciences économiques, des sciences commerciales et de la gestion de l'université Kasdi Merbah d'Ouargla, cette rencontre s'assigne comme objectifs la définition des mécanismes et la suggestion des propositions à même d'asseoir une véritable base des entreprises, la définition des missions de chaque chercheur et le travail dans un cadre d'échange des expériences et connaissances, la résolution des questions entravant le développement de l'économie nationale en vue de relever les défis conjoncturels, a indiqué M. Ahmed Ramzi Slagh, doyen de la faculté précitée. A pris part à cet événement, un panel d'experts nationaux et de pays étrangers, rappelle-t-on.

## FINANCES

## La Cour des comptes publie son rapport annuel 2022

La Cour des comptes a annoncé, jeudi dans un communiqué, la publication de son rapport annuel pour l'année 2022.

"Conformément à l'article 199 de la Constitution, la Cour des comptes publie son rapport annuel 2022, établi en respect des dispositions de l'ordonnance N 95-20 du 17 juillet 1995 relative à la Cour des comptes, modifiée et complétée", note la même source.

Le rapport, précise-t-on, "reprend les principaux résultats des travaux de contrôle réalisés par la Cour des comptes,

au titre de son programme d'activité de contrôle pour l'année 2021, assorti des recommandations qu'elle estime devoir formuler ainsi que des réponses des responsables, représentants légaux et des autorités de tutelle auxquels ces travaux sont notifiés, et ce, dans le respect de la procédure contradictoire".

Les constatations et les appréciations, qui sont contenues dans le rapport, "visent à favoriser une saine gestion et une utilisation performante des moyens et des ressources publics par les entités contrô-

lées", souligne-t-on dans le même texte.

Selon la même source, "le rapport annuel comprend 14 notes d'insertion et 39 recommandations réparties sur trois parties, dédiées respectivement aux administrations de l'Etat, aux collectivités locales et aux établissements et entreprises publics, suivi d'une quatrième partie, qui rend compte, de l'emploi des ressources budgétaires et humaines de la Cour des comptes ainsi que de ses activités internationales durant l'année considérée".

## SUISSE

## La Suisse mène un test climatique de son secteur financier pour traquer ses progrès

La Suisse a mené un troisième test climatique dans le secteur financier pour mesurer les progrès réalisés, mais aussi les mesures encore à prendre pour limiter le réchauffement climatique, a annoncé jeudi l'office fédéral de l'environnement.

Quelque 133 établissements ont participé à ce test, dont des banques, compagnies d'assurance, gestionnaires d'actifs et caisses de retraites, indique le ministère suisse de l'environnement dans un communiqué, précisant que le test se faisait toutefois "sur une base volontaire".

Le ministère suisse de l'environnement, qui avait déjà mené deux précédents tests en 2017 et en 2020 après l'Accord de Paris, note des progrès, notamment dans la gestion de leurs propres affaires.

Désormais, un tiers de leurs biens immobiliers sont chauffés aux énergies renouvelables, contre un quart en 2020, parmi les établissements qui se sont soumis à ce test.

Et dans leurs placements, "les investissements dans les combustibles fossiles tels que le charbon, le pétrole et le gaz ont diminué par rapport à 2020", relève le ministère de l'environnement. Environ 1% des portefeuilles d'actions cotées examinés étaient investis dans des combustibles fossiles, contre environ 2 à 4% en 2020, détaille son étude, la part se chiffrant 3% pour les portefeuilles d'obligations, contre 3 à 5% il y a encore deux ans.

"Les banques, en particulier, ont considérablement réduit leur exposition au secteur du pétrole et du gaz", précise l'étude à l'issue de ce test

qui analysait des portefeuilles d'actions, d'obligations et de crédits dans huit secteurs, dont le charbon, le pétrole et le gaz mais aussi le ciment ou le transport aérien. Mais si la part des placements dans les énergies fossiles diminue, les établissements financiers continuent d'investir dans des entreprises qui prévoient encore d'augmenter leur production plutôt que de la réduire, souligne le ministère de l'environnement, qui prévient que des efforts "considérables" restent encore à faire. En Suisse, le secteur financier est régulièrement dans le viseur des activistes du climat, qui leur reprochent de financer des activités qui contribuent au réchauffement climatique. L'an passé, de jeunes activistes avaient bloqué l'entrée des sièges sociaux à

Zurich d'UBS et de Credit Suisse, les deux plus grandes banques du pays, à l'appel d'organisations environnementales telles que la Grève du climat et Extinction Rebellion. En 2018, des militants d'Action Climat avaient improvisé une partie de tennis dans une succursale de Credit Suisse afin d'interpeller Roger Federer, l'ambassadeur de la banque. Le champion de tennis avait plus tard dit s'engager à utiliser sa "position privilégiée" pour dialoguer sur ces "questions importantes" avec ses sponsors.

La banque avait de son côté dit vouloir aligner son portefeuille de crédits sur les objectifs de l'Accord de Paris. Le ministère de l'environnement organisera un prochain test de compatibilité climatique en 2024.

## INVESTISSEMENTS

## Discussions en Italie entre opérateurs économiques algériens et italiens

Une délégation de chefs d'entreprise menée par le président du Conseil du nouveau économique algérien (CREA) Kamel Moula est actuellement présente en Italie pour rencontrer les opérateurs et investisseurs italiens, indique jeudi un communiqué de cette organisation patronale. Reçue, en premier lieu, par l'ex président du conseil des ministres italien, Massimo D'Alema, actuellement président de Ernst & Young et de la Fondation Europei Italiani, la délégation algérienne "a pu constater une réelle volonté italienne de continuer à renforcer les liens et particulièrement les relations économiques entre les deux pays", ajoute la même source.

M. D'Alema, pour sa part, "s'est dit prêt à mobiliser les investisseurs italiens et à les accompagner dans la création de joint-ventures avec des partenaires algériens", souligne le document. La délégation algérienne, accompagnée par M. Soufiane Amara, premier conseiller à l'Ambassade d'Algérie à Rome, s'est rendue, ensuite, au siège de l'organisation patronale italienne (Confindustria) où elle a été accueillie par Mme Beltrame, vice-présidente de l'organisation patronale en charge des relations internationales.

Cette rencontre, préparée lors du Forum Algéro-Italien, tenu à Alger en juillet dernier, a permis à la délégation algérienne d'échanger avec des présidents de plusieurs filières industrielles italiennes, explique le CREA. Il s'agit, selon la même source, des présidents de la Fédération nationale des fabricants de machines agricoles, la Fédération italienne de l'industrie alimentaire, l'Association nationale des constructeurs de bâtiments, la Fédération du secteur de l'énergie, l'Association nationale des entreprises cosmétiques, ainsi que l'Association des entreprises Pharmaceutiques.

Les opérateurs économiques algériens ont également rencontré les présidents de la Fédération des associations industrielles du papier, impression, traitement du papier, transformation et technologies connexes, la Fédération des entreprises sidérurgiques italiennes, ainsi que l'Association d'organismes d'ingénierie, d'architecture et de conseil technico-économique.

Au cours de ces rencontres, M. Moula a insisté auprès des partenaires italiens sur "l'amélioration du climat des affaires en Algérie" grâce, notamment, à la promulgation du nouveau code des investissements et à la création de l'Agence nationale en charge de ces dossiers et a as suré, par la même occasion, les investisseurs italiens, de l'implication du CREA à leur côté dans leur recherche de partenaires économiques algériens. De son côté, la délégation italienne a confirmé "son souhait d'investir encore plus dans la relation économique entre les deux pays, particulièrement en matière d'investissements et de transfert de savoir-faire", affirme le CREA.

Les deux délégations se sont mis d'accord pour "pérenniser leurs rencontres à un rythme soutenu dans les deux pays", selon la même source.

## MONNAIE

## Le dollar se ressaisit après une semaine de cubulte

Le dollar tentait de se ressaisir vendredi après ses pertes causées par plus d'optimisme sur les économies européennes même si le ralentissement chinois dû au Covid-19 profite à la valeur refuge.

Le billet vert prenait 0,17% à 1,0393 dollar pour un euro et 0,31% à 1,2076 dollar

pour un livre. "Les restrictions accrues en Chine sont le sujet qui domine", commente un analyste.

Six millions de personnes sont confinées à Zengzhou, dans le centre du pays, où se trouve la plus grande usine d'iPhone au monde, et le nombre de cas positifs en Chine a atteint un nouveau

record à 33.000. Si le dollar profite dans une certaine mesure de son statut de valeur refuge, la devise cédaît depuis le début de la semaine 0,8% face à l'euro et 1,6% face à la livre.

Les données sur l'activité industrielle en zone euro et au Royaume-Uni, qui reste en contraction en novembre

mais moins sévère qu'en octobre selon les indices PMI publiés cette semaine, ont renforcé l'optimisme du marché. "Une récession en Allemagne ou en zone euro reste probable mais il semble moins envisageable qu'elle soit aussi dure qu'attendu il y a quelques mois", note un autre analyste.



## SOUK AHRAS

## La médiation sociale pour réduire la violence contre les femmes (Rencontre)

Des universitaires, hommes du culte et membres d'associations, réunis jeudi à Souk Ahras, lors d'une journée d'étude consacrée à "la violence contre les femmes", ont préconisé la mise en œuvre d'une médiation sociale pour réduire le phénomène de la violence faite aux femmes.

M. Yacine Khedairyra de l'université de Souk Ahras, qui a pris part à cette rencontre organisée par l'association féminine "Lina", en coordination avec entre autres la direction de l'action sociale et la solidarité et la direction des affaires religieuses et des wakfs, a estimé qu'il devient nécessaire, devant la gravité que prend ce phénomène, "de mettre en œuvre une médiation sociale et d'y faire participer le mouvement associatif" afin de sensibiliser toutes les franges de la société sur le phénomène et son impact sur la cohésion de la famille. L'universitaire a abordé au cours de cette rencontre organisée à l'occasion de la journée mon-



diale contre les violences faites aux femmes (25 novembre), la question de "la violence électronique, ses formes et ses manifestations", en mettant l'accent sur l'impact psychologique et physique sur les victimes. La responsable du bureau de médiation

sociale et familiale à la direction de l'action sociale et de la solidarité, Mme Karima Mellahi a abordé pour sa part, "la stratégie de prise en charge des femmes victimes de violence", en estimant que la lutte contre ce phénomène passe néces-

sairement par la prévention.

A son tour, l'Imam de la mosquée "el Iman" de Souk Ahras Nessib Karboussa, a rappelé au cours de cette rencontre organisée à la maison de la culture "Tahar Ouettar" et à laquelle ont pris part des étudiants et des adhérents à plusieurs associations, que "L'islam a libéré la femme et l'a protégée contre toutes les formes de violence".

Il a également appelé à la cohésion de la famille, au sein de laquelle doit être bannie la violence verbale et physique, insistant sur la nécessaire dissuasion contre les actes de violences commis à l'encontre des femmes.

## LAGHOUAT

## La lutte contre la violence à l'égard des femmes est la responsabilité de toute la société

La lutte contre la violence à l'égard des femmes est la responsabilité de toute la société qui doit garantir la totalité de leurs droits, ont souligné les participants à une rencontre tenue jeudi à Laghouat à l'initiative du service activités de la cité universitaire Mohamed Goudjal, dans le cadre de la célébration de la journée internationale contre la violence à l'égard des femmes (25 novembre). Les intervenants, des universitaires et des psychologues, ont insisté sur l'impérative lutte contre ce phénomène, dont la responsabilité incombe à tous les intervenants de la société pour protéger l'intégrité des droits de la femme à la faveur d'une approche collective pour y faire face (violence) et épargner ses retombées négatives sur la gente féminine.

Dans ce cadre, l'universitaire Mohamed Benazouzi, chercheur au Centre de recherche en sciences islamiques et civilisation de Laghouat, a mis l'accent sur la nécessaire conscientisation de la société sur les comportements néfastes véhiculés par certaines traditions aux répercussions nuisant à la vie de la femme, dont les mariages précoces et forcés, tirant la sonnette d'alarme sur ces réalistes aux résultats destructeurs, tout en recommandant d'écouter les expériences des femmes victimes de violences et de prendre en charge leurs préoccupations.

Pour sa part, Mohamed Galouma, de l'Université de Laghouat, a souligné l'important accompagnement psychologique des femmes victimes de violence, ainsi que l'éveil de la conscience de la famille sur ce phénomène en vue de réunir les conditions d'un environnement sain de la femme pour son épanouissement éducatif et culturel lui permettant de faire face aux difficultés imposées par la société. L'intervenant a estimé nécessaire de changer "certaines mentalités qui rejettent le droit des femmes à l'éducation et consacrer ainsi l'égalité de l'enseignement aux deux sexes, avant d'appeler à la lutte contre le phénomène de la violence en milieu scolaire. Au volet Droit, l'universitaire Ahmed Tidjani Bouzidi a, de son côté, animé un exposé sur les procédures instaurées par le législateur algérien pour la préservation de la femme et sa protection des différentes formes de violence.

## PRÉOCCUPATIONS

## Une application pour la prise en charge des préoccupations et doléances des citoyens (Médiateur de la République)

Le Médiateur de la République, Madjid Ammour, a annoncé, jeudi, une application devant être lancée pour suivre le processus de prise en charge des préoccupations et doléances des citoyens enregistrées à travers les différentes administrations, et ce dans l'objectif d'améliorer la performance du service public.

Lors d'une visite à plusieurs services publics des wilayas d'Alger et de Tipasa, M. Ammour a expliqué que cette application visait "le suivi du processus de traitement des préoccupations et doléances des citoyens inscrites dans les registres des différents bureaux d'accueil des services administratifs".

Pour ce faire, il a appelé les citoyens à "contribuer à cet effort en inscrivant leurs préoccupations dans les registres de doléances", estimant que le suivi de ces dernières "se fera

quotidiennement, de sorte à évaluer en permanence la qualité du service public fournie au citoyen".

"La conception de cette application s'inscrit dans le cadre d'une série de mesures mises en place pour une prise en charge optimale des préoccupations des citoyens, et ce, en concrétisant des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune", a-t-il affirmé, mettant l'accent sur la grande importance et le souci que le Président Tebboune accordait à cette question.

Echangeant avec les responsables des administrations auxquelles il s'est rendu, à l'instar du service de l'Etat civil de la commune de Zeralda, M. Ammour a insisté sur "l'impératif d'assurer les conditions appropriées pour accueillir les citoyens et écouter leurs préoccupations".

A cette occasion, M. Ammour s'est rendu au bureau de poste de la même commune, où il a souligné l'impératif de mettre un registre de suggestions et de doléances à la disposition des citoyens, afin de leur permettre de noter leurs remarques, "garantissant ainsi le principe de transparence dans le service public et évaluer sa performance". A Tipasa, le Médiateur de la République a inspecté plusieurs services à l'instar du siège de la circonscription administrative et de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat. L'administration est obligée de consacrer des journées de réception afin de présenter des explications exhaustives sur la prise en charge des préoccupations des citoyens, tout en leur fixant des délais, a-t-il expliqué.

## FEMMES MIGRANTES

## Mieux prendre en compte les violences sur les routes de l'exil

Les violences physiques et sexuelles subies par les femmes migrantes sur les chemins de l'exil, parfois pires que celles endurées dans leur pays d'origine, devraient être prises en considération lors de l'examen de leur demande d'asile en France, plaide une association de soin aux migrants dans un rapport publié vendredi. Pourtant quasi systématiques, ces violences restent pour l'heure un "angle mort" de la politique d'asile, souligne le Centre Primo-Levi, une association qui propose à Paris une prise en charge médicale et psychologique à des victimes de tortures et de violences politiques, exilées en France. Pour l'association, les exactions endurées sur les routes de l'exil doivent être prises en compte "de manière générale" dans la décision d'octroi de l'asile, et non pas seulement "dans le cas où elles font courir un risque en cas de retour dans le pays d'origine", comme par exemple, si la femme victime risque d'être ostracisée dans sa communauté du seul fait qu'elle a été violée. Lorsque ces femmes se présentent devant l'administration et la justice françaises pour demander l'asile, le traumatisme subi, allié à cette "situation paradoxale" de devoir "parler de ce qu'elles ten-

tent d'oublier", vont "handicaper leur capacité à donner un récit clair et convaincant, attendu notamment de la part de militants politiques", observe Maxime Guimberteau, responsable de la communication et du plaidoyer de l'association.

Les femmes migrantes se lancent de plus en plus seules "sur les chemins, bru-

taux, de l'exil", et subissent un "continuum de violences", dans leur pays d'origine, sur le parcours de l'exil puis à leur arrivée en France, observe le rapport, publié à l'occasion de la Journée internationale contre les violences faites aux femmes.

Que ce soit dans leur pays d'origine, ou sur les chemins de l'exil, la "quasi-totalité"

des femmes prises en charge par l'association à Paris ont subi des violences sexuelles, "tellement systématisées et répétitives" qu'elles finissent par les banaliser. Mais beaucoup souffrent de troubles de stress post-traumatique, de flashbacks, de cauchemars ou de dépression sévère, alerte le centre Primo-Levi.

## SÉISME EN INDONÉSIE

## Le bilan passe à 310 morts

Le séisme de magnitude 5,6 qui a secoué lundi l'île de Java, en Indonésie, a fait au moins 310 morts, a annoncé vendredi l'agence nationale chargée de répondre aux désastres dans un nouveau bilan.

Vingt-quatre personnes restent portées disparues après ce séisme qui a provoqué des glissements de terrain et détruit des bâtiments dans l'ouest de Java, a déclaré le chef de cette agence, Suharyanto, cité par des médias.

"Ces 24 personnes ont été identifiées", a-t-il déclaré lors d'une

conférence de presse. Un précédent bilan des autorités, faisait état d'au moins 271 morts et plusieurs centaines de blessés. Selon le chef des services de secours nationaux, Henri Alfriandi, les recherches se poursuivent jusqu'à lundi, voire au-delà si tous les corps ne sont pas retrouvés d'ici-là.

"Les problèmes sont l'instabilité du sol, l'épaisseur des glissements de terrain aggravée par les pluies continues et les craintes de répliques sismiques", a-t-il déclaré à la chaîne de télévision Kompas.

Beaucoup des victimes sont des enfants, dont certains se trouvaient en classe. Plus de 2.000 personnes ont été blessées, quelque 56.000 maisons ont été endommagées, et plus de 62.000 personnes ont été contraintes d'évacuer, a déclaré Suharyanto.

Située sur la "ceinture de feu" du Pacifique où les plaques tectoniques se rencontrent, l'Indonésie est régulièrement confrontée à des tremblements de terre ou des éruptions volcaniques.

# COMMENT SURMONTER UNE FAUSSE COUCHE

*Même si elle est fréquente, la fausse couche peut parfois laisser des traces profondes. Comment trouver les mots pour en parler et trouver la force de renouer avec un désir de grossesse ? Les conseils de la psychologue Micheline Garel.*

## Fausse couche : une grossesse sur 6

On estime que 15 à 20% des grossesses sont interrompues par une fausse couche, c'est-à-dire l'expulsion de l'embryon avant le sixième mois. Dans les deux tiers des cas, à cause d'une anomalie chromosomique de l'oeuf. Mais, quelle que soit la raison, le moment auquel elle survient et l'histoire de chacune, une fausse couche est la plupart du temps vécue comme un épisode dramatique par les femmes.

## Fausse couche : mettre des mots sur le désarroi

Une étude de l'Inserm, menée par la psychologue Micheline Garel, a montré que, juste après la fausse couche et dans les trois mois suivants, près de la moitié des femmes présentaient des signes de dépression. Car, malgré sa fréquence, la fausse couche est entourée de silence.

« Simple à traiter et souvent sans conséquence pour les futures maternités - surtout quand elle survient lors d'une première grossesse - elle est banalisée par le corps médical. L'entourage, plein de bonne volonté, mais d'autant plus mal à l'aise que la fausse couche renvoie à des tabous, le sexe, le sang, la mort, a tendance à minorer l'événement pour se montrer rassurant. C'est donc seules que les femmes font face à leur déresse. Or, pour surmonter ce cap difficile, il est essentiel de verbaliser et d'exprimer ses émotions », explique notre psychologue.

Après le choc, elles ont besoin de donner un sens à l'incompréhensible. Mais aux raisons qu'elles invoquent répond souvent un sentiment d'échec et de culpabilité intense. « Si je n'avais pas travaillé autant... », « Si je n'avais pas attendu si longtemps... », « Si je n'avais pas avorté il y a dix ans... », s'accusent-elles.

« Aujourd'hui, les femmes ont du mal à ne pas avoir la maîtrise totale de leur corps. La grossesse et la naissance sont planifiées, et de plus en plus tard d'ailleurs. Elles se projettent très vite dans leur maternité, investissent cet enfant, d'autant plus quand

elles l'ont senti bouger ou l'ont vu à l'échographie. Or la fausse couche vient bouleverser ce « programme », augmentant la détresse ressentie.

## Fausse couche : la tristesse est nécessaire

« À l'angoisse de ne pouvoir être mère s'ajoute la honte de n'avoir pas été capable de mener ce projet à terme, et au sentiment de perte de maîtrise du corps, celui de ne plus maîtriser sa vie », souligne notre spécialiste.

Le mot est là : une perte. Les femmes doivent accepter cette séparation, faire le deuil d'un enfant qui n'est pas né et celui du statut de mère. Cette période de tristesse est une étape nécessaire. Elle permet peu à peu d'accepter les arguments médicaux et de rebondir. Mais chez certaines, elle se prolonge de façon inquiétante. La fausse couche peut aussi raviver un événement traumatique, un décès, un accident, par exemple, et entraîner une tristesse insurmontable chez des personnes fragiles. Il ne faut donc jamais hésiter à en parler à un médecin ou à un psychologue.

## Fausse couche : du temps pour se réconcilier avec soi

Parce qu'il n'exprime pas la même émotion, la femme peut avoir l'impression que le désir d'enfant de son compagnon n'était pas si fort. Ce qui peut créer des tensions, voire bouleverser l'équilibre du couple.

« Prendre un moment pour parler avec son conjoint de ce que chacun ressent est nécessaire, mais pas au plus fort de la crise. De même que parler de la baisse du désir qui peut suivre la fausse couche. Ces phénomènes sont passagers et il est important de les accepter sans angoisse », ajoute la psychologue. Quant à la peur de la répétition, même si le risque est faible, et à la réticence qu'éprouvent certaines femmes à redémarrer une grossesse, elles sont compréhensibles.

« Il peut arriver que, même si elles le désirent, les femmes aient plus de mal à concevoir car le corps comme le mental,



doivent être prêts. Il ne faut pas s'inquiéter si les règles ne reviennent pas rapidement ou si une grossesse ne survient pas tout de suite. C'est parfois lié à un petit « blocage » qui se résout quand l'angoisse retombe. On peut toujours en parler avec son gynécologue ou un psychologue. L'essentiel est de se donner le temps. Celui de se réconcilier avec ce corps qui nous a fait défaut. Pour aborder la prochaine grossesse avec une sérénité retrouvée.

## Fausse couche : où trouver du soutien ?

L'idéal est de s'adresser à une personne de confiance, compatissante et capable de prendre du recul. « Beaucoup de femmes réalisent alors qu'elles ne sont pas seules, qu'une tante, une collègue a été confrontée à cette situation. C'est auprès d'elles qu'elles trouvent l'écoute nécessaire, au moment

des caps difficiles : la date à laquelle l'enfant aurait dû naître, celle du congé maternité, celle de la fausse couche... », souligne notre expert.

Car à être trop impliqué, on peut être dépassé. Même si, dans la plupart des cas, les femmes trouvent un soutien précieux chez leur compagnon et que la fausse couche renforce les liens du couple, les conjoints sont parfois désarmés face à une situation qu'ils ne comprennent pas pleinement. « Il existe souvent un décalage entre le ressenti physique, et psychologique, des femmes et des hommes. Aussi touchés soient-ils, ces derniers veulent donner une image solide et rassurante. Si certains sont très investis dès le début, d'autres ne prennent conscience de leur paternité qu'en voyant le ventre s'arrondir, quand l'enfant commence à bouger, voire quand ils le tiennent dans leurs bras », précise Micheline Garel.

## UN RISQUE DE STRESS POST-TRAUMATIQUE APRÈS UNE FAUSSE COUCHE

4 femmes sur 10 souffrent de stress post-traumatique (ESPT), d'anxiété ou de dépression après une fausse couche ou une grossesse extra-utérine.

Les chercheurs de l'imperial college de Londres (Royaume-Uni) ont interrogé 112 femmes qui avaient récemment subi une fausse couche ou une grossesse extra-utérine. Les résultats de leur enquête, publiée dans le British medical journal montrent que 4 femmes sur 10 ont souffert de stress post-traumatique dans les trois mois qui ont suivi l'interruption de leur grossesse. La fausse couche est définie comme la perte d'un bébé avant 24 semaines de grossesse. Mais la plupart intervient au cours du premier trimestre, soit avant la 12e semaine de grossesse. On estime qu'environ une grossesse sur quatre se termine en fausse couche.

Les grossesses extra-utérines sont plus rares (une



pour 200 grossesses). Cela arrive lorsque l'œuf se développe dans la trompe et non dans l'utérus.

Ces « incidents » sont le plus souvent considérés comme mineurs par les médecins alors que l'étude des chercheurs londoniens montre qu'ils devraient être pris en compte plus attentivement. Parmi les femmes ayant subi une fausse couche, 45% ont signalé des symptômes d'ESPT à ce moment, par rapport à 18% des femmes qui ont souffert d'une grossesse extra-utérine.

« Nous allons étudier pourquoi certaines femmes sont plus à risque de troubles anxieux que d'autres, afin d'aider les professionnels de santé à identifier quelles sont celles qui peuvent avoir besoin d'un soutien supplémentaire » déclare le Pr Tom Bourne, principal auteur de l'étude.

**TABAC ET GROSSESSE : C'EST LE MOMENT D'ARRÊTER**



Risque de fausse couche, accouchement prématuré, faible poids à la naissance : pour éviter tous ces risques, l'Inpes lance une nouvelle campagne à l'attention des femmes enceintes pour les aider à arrêter de fumer.

Fumer pendant la grossesse peut avoir d'importantes conséquences pour l'enfant à naître : faible poids du bébé à la naissance, fausse couche, accouchement prématuré, malformations cardiaques. Or, en France, 24% des femmes enceintes déclarent fumer quotidiennement et 3% fument encore de temps en temps. Le ministère des Affaires sociales et de la santé et l'Institut national de prévention et d'éducation pour la santé (Inpes) lancent donc une nouvelle campagne à destination des femmes enceintes afin de les aider à stopper leur consommation de tabac pendant et après la grossesse.

**Femme enceinte + tabac = grossesse à risque**

« La perspective d'un enfant peut réveiller chez la femme enceinte une volonté et une énergie insoupçonnées, lui donnant le déclic pour arrêter de fumer. Une consultation chez son gynécologue ou chez son médecin est l'occasion de discuter de sa consommation de tabac et des outils d'aide et de soutien dont elle dispose », précise Thanh Le Luong, directrice générale de l'Inpes.

Une brochure "Grossesse sans tabac", va donc être disponible dans les salles d'attente des médecins, afin d'améliorer les connaissances des femmes enceintes fumeuses sur les effets bénéfiques de l'arrêt du tabac au moment de la grossesse, et sur les aides disponibles pour arrêter de fumer.

Dans le même temps, le service d'aide à distance Tabac Info Service invite, sur son site web les futures mamans à s'inscrire gratuitement à coaching pour arrêter de fumer.

**CIGARETTE ÉLECTRONIQUE : LES ARÔMES SERAIENT TOXIQUES**

*Les cigarettes électroniques utilisées dans le sevrage tabagique diffusent dans leur vapeur des composés cancérigènes.*

Les vapeurs de certains liquides électroniques aromatisés utilisés dans les cigarettes électroniques contiennent des niveaux élevés d'aldéhydes, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale Environmental Science and Technology. Sous l'effet de la chaleur, les arômes se décomposent en aldéhydes, des substances cancérigènes, et autres éléments toxiques qui peuvent provoquer des troubles de santé.

Les chercheurs du Desert Research Institute (DRI) aux États-Unis ont utilisé un système d'échantillonnage contrôlé pour simuler les conditions de vapotage pour mesurer degré de toxicité de la vapeur absorbée en fumant des cigarettes-électroniques.

**Les arômes des cigarettes électroniques deviennent toxiques une fois chauffés**

Les tests effectués pour 12 aldéhydes différents ont montré que la quantité de composés potentiellement nocifs variait largement d'une marque à l'une autre d'un e-liquide.

Pendant, l'étude a également montré qu'en général, une bouffée de vapeur aromatisée contenait des niveaux d'aldéhydes dépassant les seuils fixés par la Conférence



américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux. Ils étaient multipliés par 1,5 à 270.

« Une bouffée de l'un des liquides aromatisés (e-liquides) que nous avons testés expose le fumeur à des niveaux inacceptablement dangereux de ces aldéhydes, dont la plupart provient de la décom-

position thermique des composés aromatisants », a expliqué le chercheur Andrew Klyostov dans un communiqué de presse. « Ces résultats démontrent la nécessité d'approfondir les enquêtes approfondies sur les effets des additifs aromatisants sur la formation d'aldéhydes et d'autres composés toxiques dans les vapeurs d'e-cigarette ».

**LA CIGARETTE ÉLECTRONIQUE N'EST PAS LA SANTÉ DES POUMONS**

La cigarette électronique modifierait des gènes impliqués dans la défense immunitaire des poumons.

Vapoter des cigarettes électroniques ne serait pas sans conséquences pour la santé des poumons, selon les résultats d'une étude publiée dans la revue médicale American Journal of Physiology. Inhaler de la nicotine liquide modifierait le système immunitaire pulmonaire en altérant plus de gènes que la cigarette classique.

Les chercheurs de l'université de Californie aux États-Unis ont recruté 13 non-fumeurs, 4 fumeurs et 12 utilisateurs d'e-cigarette. Chaque participant a tenu un journal documentant leur consommation de cigarettes ou d'e-cigarettes. Les scientifiques ont analysé l'urine et des échan-

tillons de sang des participants pour confirmer les niveaux de nicotine et de biomarqueurs pertinents pour l'exposition au tabac.

Au bout de trois semaines, les chercheurs ont prélevé des échantillons dans les voies nasales de chaque participant pour analyser l'expression de gènes importants pour la réponse immunitaire des poumons. Les conclusions de cette étude ont montré que la cigarette classique a diminué l'expression de 53 gènes importants pour la réponse immunitaire pulmonaire. L'utilisation des e-cigarettes a restreint l'expression de 358 gènes importants pour la défense immunitaire des poumons y compris les 53 gènes impliqués dans le groupe des fumeurs traditionnels.

« La recherche suggère précie-



sément que l'inhalation des liquides vaporisés via les e-cigarettes ne sont pas sans effets sur le niveau d'expression génique des cellules épithéliales. Cette inhalation entraînerait des modifications épigénétiques, c'est-à-dire

d'expression des gènes et donc de production de protéines importantes pour la santé de nos cellules », explique le Dr Ilona Jaspers, professeur de pédiatrie et de microbiologie et d'immunologie, surprise par ces conclusions.

**VAPOTER FAVORISE LE PASSAGE À LA CIGARETTE**

L'e-cigarette entraînerait les adolescents à fumer des cigarettes traditionnelles. Elle devrait être considérée par les organismes de santé comme un danger.

L'utilisation de la cigarette électronique chez les adolescents pourrait les inciter à passer à la cigarette traditionnelle, selon les résultats d'une étude publiée dans le Journal de l'Association médicale canadienne. Vapoter, un geste « cool et amusant » selon les adolescents, pourrait être une voie directe vers l'addiction à la nicotine. Les chercheurs ont mené une étude de grande ampleur avec

3312 adolescents qui ont répondu à un questionnaire sur le tabagisme et la cigarette électronique pour comprendre pourquoi les jeunes vapotaient et quel rapport ils entretenaient avec le tabagisme.

Vapoter conduirait les jeunes à fumer des cigarettes traditionnelles. Les conclusions de l'étude ont montré que 10% des jeunes interrogés ont déjà vapoté et que les adolescents fument des cigarettes électroniques en grande majorité (75%) parce que c'est « cool », amusant et nouveau, mais certainement pas pour arrêter de fumer », comme le font

leurs parents. Par ailleurs, les scientifiques ont aussi constaté que les adolescents sont maintenant plus nombreux à vapoter qu'à fumer des cigarettes classiques.

« L'utilisation des e-cigarettes est fréquente chez les adolescents et est associée à des caractéristiques sociodémographiques. Se livrer à de nouveaux comportements semble apparemment passionnant et peut-être un facteur de motivation clé pour l'arrêt du tabac », conclut le docteur Michael Khoury, un pédo-cardiologue, auteur de l'étude. « Alors que les adolescents ont

déclaré avoir été élevés dans un environnement où la cigarette était manifestement vue comme mauvaise pour la santé, cette pratique, qui limite quand même le geste physique de fumer, pourrait mener ensuite à une banalisation de la cigarette classique », craint le docteur Khoury. Cette étude confirme les conclusions d'une étude publiée dans la revue Journal of the American Medical Association (JAMA). Elle affirme que vapoter était un facteur de risque d'addiction à la nicotine et que les adolescents qui fument des cigarettes électroniques sont plus susceptibles de se mettre à fumer.

## LIBYE

## L'ONU "préoccupée" par la perte continue de vies à cause des restes explosifs de guerre



Le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) et le Service de la lutte anti-mines des Nations unies (UNMAS), ont fait part de leur "profonde préoccupation" par la perte continue de vies civiles, en particulier d'enfants, à cause des restes explosifs de guerre, exhortant tous les Libyens à être "conscients" du danger de ces munitions explosives.

Dans un communiqué, les deux agences des Nations Unies ont appelé le gouvernement libyen et l'ensemble des donateurs à "investir davantage de ressources pour étendre les activités d'action contre les mines".

Selon le Centre d'information des Nations unies, le représentant de l'UNICEF en Libye, Michel Servadio, a déclaré que les munitions explosives - quel que soit l'endroit où elles sont utilisées - "mettront en danger les civils pendant des décennies, en particulier les enfants".

Il a également appelé à l'"arrêt de l'uti-

lisation d'armes explosives dans les zones peuplées" et à la mise en place de "mesures pour protéger les civils, en particulier les enfants". Pour sa part, le chef du Programme d'action contre les mines de la Mission d'appui des Nations Unies en Libye, Justin Smith, a déclaré qu'au moins 39 personnes ont été tuées ou blessées cette année dans des incidents liés à des restes explosifs de conflit.

Il a également souligné que le danger que représentent ces munitions non explosées pour la vie "existe" et que le défi de nettoyer les terres libyennes et de sensibiliser aux dangers des restes d'explosifs "de meure".

L'UNICEF et le Service de l'action anti-mines des Nations Unies, travaillent en coordination avec des partenaires libyens dans le domaine de l'action anti-mines pour continuer à sensibiliser les citoyens aux dangers des engins explosifs.

## RDCONGO

## Le Parlement européen appelle à "des mesures concrètes" pour mettre fin aux violences

Le Parlement européen a appelé, jeudi, la communauté internationale à prendre "des mesures concrètes" pour mettre un terme à la violence actuelle en République démocratique du Congo (RDC), notamment "en encourageant la promotion du dialogue et des solutions non violentes".

Dans un communiqué rendu public, le Parlement européen appelle la communauté internationale à "prendre des mesures concrètes pour mettre un terme à la violence actuelle, notamment en encourageant la promotion du dialogue et des solutions non violentes".

L'institution européenne soutient dans la même lancée le processus de médiation régional et le processus de paix de Luanda, lancé par le président angolais João Lourenço, président en exercice de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs (CIRGL). Cette institution

condamne également "les agressions brutales" menées en RDC et se dit "préoccupée" par la dégradation de la situation humanitaire dans l'Est de la RDC. A cet effet, le Parlement européen invite l'Union européenne et ses Etats membres à "imposer des sanctions à l'encontre des auteurs des violations des droits de l'homme et demande que les sanctions à l'encontre des hauts commandants du M23 soient maintenues (...)". Le Parlement européen s'inquiète par ailleurs des menaces et des violations à l'encontre des femmes et des filles lors des conflits armés dans l'Est de la RDC : "Les femmes et les filles sont particulièrement menacées car, estime-t-on, elles sont souvent prises pour cibles et sont davantage exposées à la violence dans les situations de conflit et d'après-conflit".

Cette situation les empêche de prendre part aux processus de paix".

## RDCONGO

## 14 déplacés sont morts en raison de la situation humanitaire déplorable en Ituri

Quatorze personnes, en majorité des enfants, sont mortes depuis le début de ce mois de novembre sur le site de déplacés de Djaiba (Ituri) en République démocratique du Congo (RDC), rapportent jeudi des médias.

Ces nouveaux décès portent à quarante-quatre (44), le nombre des décès enregistrés depuis le mois de septembre dernier, indique le représentant de ce site, Dieudonné Kpadyu cité par la radio de l'ONU en RDC.

"Ces personnes sont mortes à cause de la malnutrition et du manque des soins médicaux pour les malades", affirme-il.

Estimés à environ 10 000 personnes, ces déplacés affirment n'"avoir jamais reçu d'aide humanitaire depuis leur arrivée sur ce site il y a plus d'une année". Ils avaient fui l'insécurité semée par des groupes armés laissant tout derrière eux. "Malgré tous les rapports soumis aux humanitaires qui ont déjà eu à faire une évaluation de leurs besoins, l'intervention n'arrive toujours pas", regrette Dieudonné Kpadyu. "Si rien n'est fait (...), ce sera le pire dans les prochains jours", prévient le représentant de ces déplacés, Dieudonné Kpadyu.

## AFRIQUE DU SUD

## Nouveau relèvement du principal taux directeur à 7%

La Banque centrale d'Afrique du Sud a, une nouvelle fois, relevé son principal taux directeur jeudi de 75 points de base, à 7%, après déjà plusieurs hausses au cours des derniers mois dans un contexte mondial de forte inflation.

Le "comité de politique monétaire a décidé d'augmenter le taux de 75 points de base pour le porter à 7%", a annoncé le gouverneur de la banque centrale sud-africaine Lesetja Kganyago, lors d'une conférence de presse retransmise à la télévision. Le principal taux directeur avait déjà connu une augmentation équivalente en septembre, ce qui l'avait porté à 6,25%, après sa plus forte augmentation en 10 ans en juillet (5,5%).

L'inflation continue à peser sur le budget des ménages de la première puissance industrielle africaine, a souligné la banque dans un communiqué, notamment avec une lourde augmentation du prix des carburants prévue à 33% sur l'année. L'augmentation du prix des produits alimentaires devrait atteindre 8,8% cette année. Et "bien que le rand se soit quelque peu redressé, il s'est déprécié d'environ 7% par rapport au dollar depuis le début de l'année", a-t-elle également souligné. L'institution a revu ses prévisions de croissance pour le pays à la baisse, à 1,8% cette année et 1,1% en 2023.

## CÔTE D'IVOIRE

## Lancement d'un projet pour stopper la déforestation

La Côte d'Ivoire qui a perdu la quasi-totalité de ses forêts en un demi-siècle a lancé un Projet d'investissement forestier (PIF) financé par la Banque mondiale afin de tripler son couvert forestier d'ici 2030, a annoncé jeudi le ministère des Eaux et forêts.

Le PIF vise à atteindre une "couverture fores-

tière du pays à 6,5 millions d'hectares d'ici à 2030 soit 20% du territoire national", selon la Banque mondiale qui le finance à hauteur de 143 millions d'euros.

"Ce projet va permettre d'une part de conserver et d'augmenter le stock forestier grâce à un programme d'agroforesterie portant sur

300.000 hectares de forêts classées dégradées du sud-ouest du pays et dans des forêts classées de la zone des Savanes (nord)", a expliqué le ministre ivoirien des Eaux et forêts Laurent Tchagba.

Ce projet prévu sur sept ans doit également bénéficier aux quatre parcs nationaux du pays,

dont celui Taï (ouest), deuxième forêt primaire d'Afrique, inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO comme réserve de biosphère.

Des délégations venues du Brésil, Colombie, Ghana, République Dominicaine, pays producteurs de cacao comme la Côte d'Ivoire, ont participé au lance-

ment de ce projet. "Ces pays vont concevoir un guide dans lequel ils vont partager des expériences à grandes échelles d'associations du cacaoiers et d'arbres forestiers", a expliqué Jean-Dominique Bescond, spécialiste en gestion des ressources naturelles à la Banque mondiale.

## BURKINA FASO

## Plus d'un million d'élèves privés d'école à cause de l'insécurité (ONG)

Un million d'enfants sont privés d'école au Burkina Faso en raison de la crise sécuritaire, a alerté l'ONG "Save the Children" dans un communiqué.

Citant le Secrétariat technique de l'Education en situation d'urgence (une structure du ministère en charge de l'Education), l'ONG rapporté qu'à la date du 31 octobre 2022, le nombre d'établissements fermés au Burkina Faso est passé de 4 258 à 5 709 soit une hausse de 1 451 structures éducatives.

Ces fermetures représentent environ 22% des structures éducatives du Burkina Faso et affectent 1 008 327 élèves soit 490 622 filles (48,66%) et 517 705 garçons (51,34%), ainsi que 28 919 enseignants soit 9 171 femmes et 19 748 hommes, indique la même source.

"Il s'agit d'une situation dramatique qui interpelle les autorités et les différents acteurs du secteur de l'éducation.

Pour l'heure, et vue l'urgence, il est primordial pour les gouvernants, les donateurs et la communauté humanitaire de trouver et de financer des solutions alternatives immédiates pour atténuer les risques liés à cette situation", a déclaré Benoit Delsarte, directeur Pays de "Save the Children" au Burkina Faso.

La situation sécuritaire est marquée par des attaques terroristes depuis 2015 dans plusieurs régions du Burkina Faso. Ces attaques ont fait de nombreuses victimes et des milliers de déplacés internes.

## Plus de 90.000 supplétifs civils de l'armée enrôlés pour lutter contre les terroristes

Plus de 90.000 Volontaires pour la défense de la patrie (VDP), des civils appelés à seconder l'armée dans sa lutte contre les terroristes, ont été enrôlés sur l'ensemble du Burkina Faso en trois semaines, a annoncé jeudi l'armée burkinabè.

Le Burkina Faso avait lancé le 24 octobre une campagne visant à recruter 50.000 volontaires, 35.000 assignés à leur commune de résidence et 15.000 pouvant être déployés sur le territoire.

"Sur les besoins estimés à 50.000, on enregistre plus de 90.000 inscrits", a écrit le commandant de la brigade de veille et de défense patriotique (BVDP), le lieutenant-colonel Thomas Sawadogo.

Cette campagne qui s'est achevée le 18 novembre vise à "renforcer les rangs de l'armée dans le cadre de la lutte contre le terrorisme", selon la BVDP.

"La BVDP se félicite de cette grande mobilisation des populations et les remercie pour leur engagement au service de la mère patrie", a indiqué le lieutenant-colonel Sawadogo, précisant que tous les inscrits ne sont pas "retenus pour le moment".

Le statut des VDP est défini par la loi depuis le 21 janvier 2020. Il est défini comme "une personne de nationalité burkinabè, auxiliaire des Forces de défense et de sécurité (FDS), servant de façon volontaire les intérêts sécuritaires de son village ou de son secteur de résidence".

Une "formation initiale" sera donnée aux VDP retenus, a poursuivi M. Sawadogo, sans donner de précision sur celle-ci.

Jusqu'à présent, les VDP recevaient une formation civique et militaire de 14 jours avant d'être armés et dotés de moyens de communication.

## ALLEMAGNE

# Légère hausse du moral des consommateurs en décembre

Le moral des consommateurs allemands devrait connaître une légère hausse en décembre, grâce au plan d'aide massif du gouvernement contre l'inflation qui pourrait jouer un rôle d'amortisseur pour les ménages, selon le baromètre GfK publié vendredi.



L'institut prévoit un indice à -40,2 points, en hausse de 1,7 point sur un mois, a-t-il indiqué dans un communiqué.

Cette dynamique confirme le léger rebond de l'indicateur entamé en novembre, après quatre mois consécutifs de plongeon face à l'envolée de l'inflation.

"Les consommateurs supposent apparemment que les mesures adoptées pour plafonner les prix de l'énergie peuvent contribuer à freiner l'inflation", explique Rolf Bürkl, expert du GfK, dans le communiqué.

L'Allemagne n'est plus approvisionnée en gaz russe depuis septembre et doit donc se fournir ailleurs à des prix beaucoup plus élevés.

Résultat : la hausse des prix atteint des sommets historiques dans le pays, avec une augmentation de 10,4% en octobre.

Le gouvernement allemand a donc débloqué un plan massif de 200 milliards d'euros visant à plafonner les prix de l'énergie dès le début de l'année prochaine.

Cette enveloppe permettra de subventionner 80% de la consommation en gaz des ménages.

Au-delà seulement, ils paieront le gaz au prix du marché. S'agissant de l'électricité, un plafonnement total est prévu pour les particuliers.

Les consommateurs semblent également rassurés par la chute des prix de l'énergie, après un pic cet été et des mois de flambée dans le sillage du conflit en Ukraine.

"La crainte de longue date des consom-

mateurs concernant l'explosion des prix de l'énergie s'est quelque peu atténuée, ce qui a un effet légèrement positif sur le climat de consommation", détaille Rolf Bürkl.

La composante du baromètre GfK mesurant les attentes des consommateurs sur leurs revenus augmente également, pour le deuxième mois consécutif, de 6,2 points en novembre.

Malgré cette légère amélioration, cependant, la situation concernant le climat de consommation reste "tendue", tempère Rolf Bürkl.

"Les consommateurs s'attendent à ce qu'une récession soit inévitable dans un avenir proche", développe le GfK.

## PÉROU

# Démission du chef du gouvernement Anibal Torres

Le président du Pérou, Pedro Castillo, a annoncé dans la nuit de jeudi à vendredi d'accepter la démission de son Premier ministre, Anibal Torres, après que le Parlement dominé par la droite lui a refusé un vote de confiance.

"J'ai accepté la démission du Premier ministre, que je remercie pour son travail pour le pays, et vais nommer un nouveau gouvernement", a déclaré le président Castillo dans un

message diffusé à la télévision publique.

Cette démission intervient en plein nouvel affrontement entre l'exécutif de gauche et le Parlement, dominé par l'opposition de droite.

Le président Castillo, au pouvoir depuis juillet 2021, a déjà fait face à deux tentatives de destitution au Parlement et fait l'objet de six enquêtes pour "corruption" présumée, dont sont également accusés sa fa-

mille et son entourage politique. Il dénonce une campagne politique et bénéfique pour l'heure d'une immunité jusqu'à la fin de son mandat en juillet 2026.

Quelques heures avant l'annonce de la démission du Premier ministre, le président du Parlement, José Williams, a annoncé son "refus catégorique" d'accorder le vote de confiance demandé par le Premier ministre de gauche.

## TCHÉQUIE/ SLOVAQUIE/ HONGRIE/ AUTRICHE

# Les ministres de l'Intérieur tchèque, slovaque, hongrois et autrichien discutent de l'immigration clandestine

Les ministres de l'Intérieur de la République tchèque, de la Slovaquie, de la Hongrie et de l'Autriche se sont réunis jeudi à Prague pour discuter des problèmes liés à l'immigration clandestine dans l'espace Schengen, une zone de visa commun qui comprend la plupart des pays de l'Union européenne (UE).

Selon le ministère tchèque de l'intérieur, la route la plus populaire pour franchir les frontières de l'UE est actuellement la route des Balkans occidentaux, qui traverse plusieurs pays non membres de l'UE.

Les discussions se poursuivront vendredi à plus grande échelle, les ministres de l'intérieur de l'UE devant se rendre à Bruxelles pour une réunion extraordinaire du Conseil de l'UE.

"Nous voulons traiter la migration comme un problème européen commun", a déclaré dans un communiqué le ministre tchèque de l'Intérieur Vít Rakusan, qui présidera la réunion de vendredi.

Les discussions porteront sur les diverses routes migratoires, avec un accent particulier sur la route problématique des Balkans occidentaux, a indiqué M. Rakusan. La République tchèque assure actuellement la présidence tournante du Conseil de l'UE.

## USA

# Plus de 600 fusillades par an pour la troisième année consécutive

Les Etats-Unis ont enregistré plus de 600 fusillades pendant trois années consécutives, indique l'ONG Gun Violence Archive (GVA).

Le pays a connu cette année 609 tueries de masse, au cours desquelles quatre personnes ou plus, autres que l'agresseur, ont été tuées.

L'année dernière, il y a eu 690 fusillades à travers les Etats-Unis, contre 610 en 2020 et 417 en 2019.

"Le pays est à trois fusillades de masse pour faire de 2022 le deuxième total annuel le plus élevé depuis que nous avons commencé à compiler les données sur ces incidents", ont souligné les chercheurs de l'ONG.

Cinq personnes ont été tuées dans une fusillade dans une discothèque au Colorado plus tôt cette semaine, et six autres ont été tuées mercredi dans un supermarché à Chesapeake, en Virginie.

Les décès récents s'ajoutent au nombre total de morts dues à la violence armée aux Etats-Unis cette année, que la base de données Gun Violence Archive estime à 39.816.

Plus de 18.000 de ces décès étaient des homicides, tandis qu'environ 21.500 étaient des suicides. Les Etats-Unis ont connu en moyenne 1,68 fusillade de masse par jour jusqu'à présent cette année, selon GVA.

## AMÉRIQUE LATINE

# Hausse de la pauvreté extrême en 2022

L'extrême pauvreté va augmenter en Amérique latine en 2022, malgré une baisse de la pauvreté dans son ensemble, dans un contexte de ralentissement économique et d'inflation élevée, averti jeudi la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (Cepal).

Le taux de pauvreté en Amérique latine devrait atteindre 32,1% de la population totale en 2022, correspondant à 201 millions de personnes, contre 32,3% un an plus tôt, indique un rapport de cette agence onusienne.

En revanche, l'extrême pauvreté va toucher 13,1% de la population de la région, soit 82 millions de personnes, contre 12,9% un an plus tôt.

"Les effets de la pandémie sur la pauvreté et l'extrême pauvreté n'ont pas été inversés et les pays sont confrontés à une crise silencieuse de l'éducation, qui affecte l'avenir des nouvelles générations", a déploré José Manuel Salazar-Xirinachs, secrétaire exécutif de la Cepal lors de la présentation du rapport.

L'augmentation de la pauvreté extrême s'explique par les "effets combinés" du ralentissement économique, de la dynamique du marché du travail et de l'inflation", selon l'agence.

Par rapport à 2019, l'année précédant la pandémie, il y aura 12 millions de personnes de plus dans l'extrême pauvreté et 15 millions de plus dans la pauvreté, selon l'agence.

Les niveaux d'extrême pauvreté prévus en 2022 représentent "un recul d'un quart de siècle pour la région", assure l'agence basée à Santiago.

Dans le domaine de l'éducation, l'Amérique latine et les Caraïbes subissent les conséquences de la période prolongée de fermeture des écoles au cours des deux premières années de la pandémie, avec une moyenne de 70 semaines de fermeture, contre 41 semaines dans le reste du monde.

En Amérique latine et dans les Caraïbes, la proportion de jeunes (âgés de 18 à 24 ans) qui ni n'étudient ni ne travaillent est ainsi passée de 22,3% en 2019 à 28,7% en 2020.

## GRÈCE

# 483 migrants secourus en mer, transférés temporairement sur un ferry

Les 483 migrants secourus mardi lors d'une difficile opération en mer au large de l'île grecque de Crète "ont été transférés temporairement sur un ferry", selon un communiqué des garde-côtes grecs jeudi.

Les autorités maritimes n'ont pas précisé combien de temps ils resteraient sur ce ferry alors qu'Athènes a demandé, au nom de la solidarité européenne, la relocalisation de ces personnes dans différents pays de l'Union européenne.

Les personnes secourues, dont "128 garçons et neuf filles mineurs", se trouvaient à bord d'un bateau de pêche qui avait lancé un appel de détresse dans la nuit de lundi à mardi alors qu'il naviguait par des vents violents au sud de la Crète.

"Les autorités sont en train de les assister mais la procédure est lente en raison du grand nombre de personnes", a-t-elle ajouté.

Plusieurs navires naviguant dans la zone étaient intervenus mardi à l'aube pour assister le bateau en difficulté.

Il avait fallu une demi-journée pour que le bateau puisse être remorqué jusqu'à la petite ville côtière de Palaiochora (ou Palaiochora), en Crète, selon les garde-côtes.

Les ministres des Migrations, Notis Mitarachi, avait aussitôt demandé dans une lettre à Bruxelles de procéder à "la relocalisation" de ces personnes dans les pays membres de l'UE.

CULTURE HISTOIRE

La bande dessinée algérienne un moyen d'exprimer l'identité nationale

Depuis son avènement au cours de la deuxième moitié des années 1960, la bande dessinée algérienne n'a cessé d'être un moyen d'expression de l'identité nationale, après la longue instrumentalisation du 9e Art durant la période coloniale, vitrine alors de l'idéologie et de la culture française et européenne.

Créée en 1967 par le doyen des bédéistes algériens, Mohamed Aram (1934-2020), la première série algérienne "Naâr, sirène de Sidi Fredj", inspirée de "Super-Man", a été publiée dans l'hebdomadaire "Algérie-Actualités", avant "Moustache et les frères Belgacem" de Slim (Menouer Merabine), une BD publiée en 1968 par le même journal, qui avait alors, consacré la rupture avec la vision colonialiste.

La série de Slim va "algérianniser" la BD dans sa forme et ses contenus, racontant notamment des événements de la glorieuse Révolution contre l'occupant français, avec des personnages vêtus de Haïk, de gandoura et de chachia, et évoluant dans différents quartiers algériens.

La rupture avec la vision colonialiste est d'autant plus évidente dans l'oeuvre de Abderrahmane Madoui (1925-2013) qui a réussi à dissiper les effets néfastes des BD étrangères sur l'imaginaire algérien, en créant notamment en 1969 la revue "M'Kidèche", premier roman graphique algérien.

Ces nouvelles planches, alors unique exutoire des artistes et amateurs de BD algérienne durant cinq ans, avaient pour mission essentielle de restituer l'identité nationale et d'opérer une rupture avec les orientations culturelles françaises et occidentales.

Pour plus d'efficacité dans cette grande entreprise, Abderrahmane Madoui s'était d'abord entouré des artistes Mohamed Aram, Ahmed Haroun, Mohamed Mazari (Maz), Mohamed Bousalah (Mimidi) et de Slim. Ce premier groupe s'est fait rejoindre par Mahfoud Aïder, Slimane Zeghidour et Fouzi Baghdali, entre autres, pour arriver à constituer, au final, un atelier d'une vingtaine d'artistes, entre auteurs, dessinateurs de BD et scénaristes, chargé de créer des personnages purement algériens comme "Kouider", "M'Barek", "M'kidèche", "Richa" et "Djeha", notamment.

Durant les années 1980, le premier Festival de la Bande dessinée à Bordj El Kiffan (Alger-est) s'est inscrit dans la durée jusqu'en 1988, pour qu'arrive, un an plus tard et dans la même logique de progression, le Festival méditerranéen de la bande dessinée avec l'objectif de réunir les bédéistes des pays du bassin méditerranéen.

Le FIBDA, nouveau souffle au 9e Art Depuis l'avènement, en 2009, du Festival international de la Bande dessinée d'Alger (FIBDA), le 9e Art se verra animé d'un nou-



veau souffle qui lui redonnera vie, le propulsant parmi les plus importantes manifestations du genre en Afrique et dans le Monde arabe.

L'élan aux émulations stimulantes du FIBDA a permis à nombre de maisons d'édition, spécialisées ou générales, arabophones ou francophones, de voir le jour, à l'instar des éditions, "Daliman", "Casa" ou encore "Z-Link", ainsi que la parution de plusieurs revues spécialisées dont "Labstor", "Génération Mangas" ou encore "Ghomeida", dédiées aux enfants. De nouveaux bédéistes ont, par ailleurs, réussi à occuper le devant de la scène, à l'exemple du mangaka Saïd Sebaou, premier artiste algérien dont les travaux ont été exposés au Musée international du Manga à Kyoto (Japon).

En plus de donner de la visibilité à la BD algérienne, le FIBDA s'est attelé à ouvrir des espaces de partenariats avec les artistes étrangers, notamment ceux émanant des pays où le 9e Art est prédominant, à l'exemple des Etats-Unis d'Amérique et du Japon où sont nés les genres "Comics" et "Manga",

respectivement. Alors que, par le passé, le 9e Art en Algérie tombait sous l'influence des écoles française et be lge, aujourd'hui, l'Art du Manga japonais, avec toute sa panoplie d'accessoires numériques et autres, ainsi que les déguisements du Cosplay qui le caractérisent, s'est imposé au FIBDA, drainant toute la jeunesse à chacune de ses éditions.

Actuellement, les artistes et bédéistes algériens se basent sur l'outil informatique et la magie d'Internet pour réaliser leurs travaux, usant également de la voie des partenariats avec leurs confrères et producteurs étrangers, dans des perspectives d'échange et d'ouverture sur les autres qui préservent l'Identité et la Culture nationales.

Dans ce contexte, la profondeur du récit national demeure encore omniprésente dans les différents travaux des bédéistes algériens qui publient régulièrement leurs nouveautés évoquant le glorieux combat libérateur, comme c'est le cas notamment avec Benyoucef Abbas-Kébir et Benyahia Racim-Bey.

COLLOQUE

Ouverture à Alger du colloque "Malek Bennabi et la question de la Culture"

La ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji a supervisé, jeudi au palais de la Culture Moufidi-Zakaria à Alger, l'ouverture du colloque "Malek Bennabi et la question de la Culture" organisé par l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (AARC) avec la participation de nombre de chercheurs et de professeurs universitaires.

Intervenant devant plusieurs personnalités politiques et intellectuelles, Mme Mouloudji a indiqué que "le penseur Malek Bennabi nous invite à nous remémorer les symboles tombés dans l'oubli pour qu'ils puissent guider nos pas", mettant en avant la centralité du livre et de la lecture dans la politique du ministère de la Culture. "Malek Bennabi est juste-

ment un homme de lecture par excellence. Il a proposé sa vision au monde et œuvré au rapprochement de la culture et de la civilisation et des problèmes de la société à travers ses lectures", a-t-elle affirmé.

La ministre a également évoqué le génie du penseur qui "questionne la réalité avec l'approche des grands penseurs et propose sa vision singulière sur les questions culturelles et civilisationnelles", faisant de lui, d e Mustapha Lacheraf, de Abdelkader Djeghloul et de Ali El Kenz, "des références auxquelles nous devons la plus haute reconnaissance".

Pour sa part, le recteur de Djamaâ El-Djazair, Cheikh Mohamed Maâmoun Al Kacimi Al Hoceini a abordé les faits saillants de la vie du célèbre penseur Malek Bennabi qui s'est

penché sur la problématique de "l'authenticité et de la modernité", soulignant que le penseur "s'est inspiré du Saint Coran pour se faire une perception et une approche".

Il a estimé que cette "rencontre est une halte pour la réflexion et pour une lecture nouvelle de la pensée de Malek Bennabi".

De son côté, le Directeur général de l'AARC, Abdelkader Bendamèche, a évoqué "l'organisation de la première édition de lecture -Malek Bennabi" qui va porter chaque année le nom d'un penseur algérien en vue de valoriser son patrimoine et ses œuvres, ajoutant que cette manifestation s'inscrit dans le cadre de l'effort du ministère de la Culture et des Arts visant la consécration de la lecture dans le milieu juvénile et

à rendre hommage à un penseur algérien éminent".

Le jury de cette première édition a dévoilé les 3 lauréats de cette 1e édition, en l'occurrence Laïb Haidar (premier prix), Messaouda Ali Louaer (2e) et Soulaf Attabi (3e) en plus de trois autres prix d'encouragement.

En marge de cette manifestation, la ministre de la Culture et des Arts, Soraya Mouloudji, a procédé à l'inauguration d'une exposition dédiée aux œuvres phares de Malek Bennabi outre des photos illustrant le parcours du penseur.

Les travaux ce forum se poursuivent au Palais de la culture Moufidi Zakaria par des interventions présentées par des enseignants spécialistes issus des différents instituts et universités algériens.

MASCARA

Des activités programmées pour la célébration du 190e anniversaire de la première allégeance à l'Emir Abdelkader

Diverses activités seront tenues samedi dans la wilaya de Mascara à l'occasion de la célébration du 190e anniversaire du premier serment d'allégeance à l'Emir Abdelkader, a-t-on appris jeudi auprès de la cellule de communication des services de la wilaya.

Ces activités, organisées par la wilaya avec les secteurs de la culture, des arts, de la jeunesse et des sports, de l'action sociale, ainsi que le secteur de la solidarité et de l'éducation, comprennent des expositions qui mettent en relief l'histoire de l'Emir Abdelkader, à l'instar de ses acquisitions et des pièces archéologiques qui ont été découvertes dans la forteresse de Taza, dans la commune de Bordj Emir Abdelkader (Tissemsilt), l'une des forteresses de la résistance du fondateur de l'Etat algérien moderne, ainsi qu'une exposition de peintures à l'huile, de photos et d'ouvrages d'histoire traitant du parcours de cette figure nationale.

Une caravane sillonnera également les sites historiques et archéologiques relatant la résistance de l'Emir Abdelkader et ciblera les enfants affiliés aux centres psychopédagogiques des personnes aux besoins spécifiques, a expliqué la même source.

Le programme élaboré pour la célébration de cet anniversaire historique comprend l'inauguration de la bibliothèque urbaine "Cheikh Dahou Qasimi El-Taqari" dans le nouveau pôle urbain "Dekakra", dans la commune de Matmor, ainsi que la programmation d'activités religieuses au niveau de la Zaouia de Sidi Mahieddine dans la commune de Guetna, ville natale de l'Emir Abdelkader.

Des spectacles folkloriques et de fantasia seront également présentés, ainsi que des chants patriotiques et un spectacle de musique andalouse, interprétés par le groupe de musique de l'école Chahid Ould Kablia Noureddine de Mascara et l'Association nationale des jeunes pour la musique Maghdiri, selon la même source.

De son côté, la bibliothèque principale de lecture publique Dr.

Yahia Bouazziz de Mascara organisera une journée d'étude sur "la production intellectuelle de l'Emir Abdelkader... entre réalité et aspirations".

Les participants traiteront de plusieurs axes, dont "les manifestations dans la culture princière", "l'image de l'Emir Abdelkader dans les écrits occidentaux" et "les dimensions civiles et humaines du fondateur de l'Etat algérien moderne".

## ETATS-UNIS

# Twitter licencie "environ 50%" de ses employés dans le monde

Le réseau social Twitter a entrepris le licenciement de la moitié de ses effectifs, une semaine après avoir été racheté par l'homme d'affaires américain Elon Musk.

"Environ 50% du personnel va être affecté" par les licenciements en cours au sein de Twitter, d'après un document envoyé aux employés du réseau social qui ont été remerciés vendredi.

L'entreprise californienne, qui comptait près de 7.500 salariés fin octobre, a temporairement fermé ses bureaux et notifié des milliers de personnes par courriel, expliquant que le but est "d'améliorer la santé de l'entreprise".

"J'ai appris à mon réveil que je ne travaillerai plus chez Twitter.

J'ai le cœur brisé.

Je n'arrive pas à y croire", a tweeté Michele Austin, la directrice

des règlements pour les Etats-Unis et le Canada.

"Il n'y a malheureusement pas d'autre choix quand l'entreprise perd plus de 4 millions de dollars par jour" a déclaré Elon Musk dans son premier message sur le sujet, 24 heures après le premier courriel envoyé par l'entreprise.

"Tous ceux qui ont perdu leur emploi se sont vus proposer trois mois d'indemnités".

Elon Musk, qui a pris le contrôle de l'entreprise jeudi dernier, avait dissous le conseil d'administration, congédié les dirigeants, pris le poste de directeur général et sorti la société de la Bourse.



## Meta prévoit un plan de licenciement massif

Meta (Facebook, Instagram) prévoit de licencier des milliers de personnes à partir de cette semaine, d'après le Wall Street Journal (WSJ), alors que plusieurs sociétés technologiques viennent de congédier une partie de leurs effectifs en réponse à la crise économique.

Ce pourrait être le plan social le plus conséquent dans le secteur, selon le quotidien américain, après la pandémie qui a largement bénéficié à la croissance des revenus, mais aussi du personnel de ces entreprises.

Meta comptait quelque 87.000 employés dans le monde au 30 septembre.

Lors de la publication récente des der-

niers résultats trimestriels décevants, le patron Mark Zuckerberg a mentionné que le personnel du groupe ne devrait pas augmenter d'ici la fin 2023, voire même diminuer légèrement.

Selon les sources du WSJ, le plan social devrait être annoncé mercredi et plusieurs milliers d'employés seront affectés par ce premier plan social de l'histoire du géant des réseaux sociaux.

Jeudi dernier, deux sociétés de la Silicon Valley, Stripe et Lyft, ont fait part de licenciements de grande ampleur tandis qu'Amazon a gelé les embauches dans ses bureaux.

Twitter, fraîchement racheté par Elon Musk, vient de congédier environ la moitié

de ses 7.500 salariés. Les plateformes dont le modèle économique est fondé sur la publicité pâtissent notamment des coupes budgétaires des annonceurs aux prises avec l'inflation et la hausse des taux d'intérêt.

Meta a vu son bénéfice net fondre à 4,4 milliards de dollars au troisième trimestre (-52% sur un an).

"Nous affrontons un environnement macro-économique instable, une concurrence accrue, des problèmes de ciblage publicitaire et des coûts en hausse pour nos investissements de long terme, mais je dois dire que nos produits ont l'air de s'en sortir mieux que certains commentateurs ne le suggèrent", a tenté de tempérer Mark Zuckerberg fin

octobre, pendant la conférence aux analystes.

Mais le titre du groupe californien a chuté de 24,56% le lendemain à Wall Street.

En un an, Meta a perdu près de 600 milliards de dollars de capitalisation boursière.

La société inquiète les marchés depuis le début de l'année, quand elle avait annoncé pour la première fois avoir perdu des utilisateurs sur son réseau social d'origine, Facebook. Les investissements coûteux en vue de construire le métavers, présenté comme l'avenir d'internet, ne rassurent par non plus les investisseurs qui doutent de la capacité du groupe à tirer des revenus significatifs de cet univers parallèle balbutiant.

## CORÉE DU SUD

# Lancement d'un premier bus sans conducteur à Séoul



Séoul a lancé vendredi sa première ligne de bus à conduite autonome, dans le cadre d'une expérimentation qui, selon les ingénieurs qui l'ont conçue, vise à rendre le public plus confiant vis-à-vis des véhicules sans conducteur.

Le nouveau véhicule ne ressemble pas à un bus ordinaire: il est entièrement symétrique, avec des bords arrondis et de grandes fenêtres.

Un design intentionnel, selon Jeong Seong-gyun, responsable de la conduite autonome chez 42 Dot, la start-up qui a créé la technologie de conduite autonome présente ici.

"C'est l'avenir", assure-t-il à des médias.

Le bus ressemble un peu "à un Lego" car il a été fabriqué à partir de pièces composites afin de réduire les coûts et de le rendre facile à reproduire, explique-t-il.

"Nous voulons favoriser l'ère de la conduite autonome", met-il en avant, tout en notant que l'objectif de l'entreprise était de rendre la technologie peu coûteuse, plus sûre et facilement transférable à de nombreux types de véhicules différents, comme les camions de livraison.

Pour l'instant placé sous l'étroite vigilance d'un conducteur, le nouveau bus se conduira tout seul sur un nouvel itinéraire, un petit circuit de 3,4 kilomètres autour du centre-ville de la capitale de Corée du Sud, d'une durée d'environ 20 minutes.

Les gens peuvent monter à bord à l'un des deux arrêts désignés après avoir réservé une place gratuite via une application.

Pour se déplacer, le bus utilise une caméra et un laser, et non des capteurs coûteux, précise M. Jeong.

## USA

# Elon Musk annonce le rétablissement de comptes suspendus sur Twitter



Le nouveau patron de Twitter Elon Musk a annoncé jeudi qu'il allait rétablir dès la semaine prochaine les comptes suspendus sur la plateforme, "à condition qu'ils n'aient pas enfreint la loi ou envoyé des spams de façon scandaleuse".

"Le peuple a parlé", a tweeté M. Musk, qui avait publié mercredi sur son réseau un sondage à l'issue duquel une majorité s'est déignée en faveur de cette mesure.

A la question, publiée mercredi en forme de sondage sur son compte, de savoir si Twitter devrait proposer une "amnistie générale aux comptes suspendus à condition qu'ils n'aient pas enfreint la loi ou envoyé des spams de façon scandaleuse", 72,4% des quelque 3,16 millions de personnes ont dit "oui".

"Le peuple a parlé, l'amnistie débute la semaine prochaine", a tweeté M. Musk jeudi, jour férié aux Etats-Unis pour la fête de Thanksgiving, accompagnant sa publication du message "Vox Populi, Vox Dei" ("La voix du peuple est la voix de Dieu").

C'est avec cette même expression qu'il avait, samedi, réhabilité le compte de l'ancien président américain Donald Trump, banni du réseau social après l'assaut du Capito le à Washington en janvier 2021.

Le dirigeant de Tesla et SpaceX avait pris cette décision à la suite d'une consultation similaire sur le réseau à l'oiseau bleu, une méthode à la représentativité incertaine.

Une courte majorité (51,8%) des 15 millions de votants s'était exprimée en faveur d'un retour du milliardaire républicain, qui n'a pas tweeté depuis le rétablissement de son compte.

Elon Musk a expliqué à maintes reprises avoir racheté Twitter parce qu'il considère la plateforme comme la "place publique numérique" essentielle à la démocratie dans le monde.

## LIGUE 2 Le GC Mascara, une saison en péril

Le GC Mascara boucle une quarantaine de jours sans que ses joueurs seniors ne reprennent l'entraînement pour protester contre la non-régularisation de leur situation financière, mettant en péril l'avenir de cette formation dans la Ligue deux de football, a-t-on appris vendredi du président de club de l'Ouest du pays.



Toutes les tentatives du premier responsable du GCM, Nasreddine Merabiha, de convaincre ses protégés de revenir à de meilleurs sentiments ont été vouées à l'échec, obligeant son équipe à tabler sur les joueurs de la catégorie des moins de 21 ans pour éviter le forfait.

"Jusque-là, nous avons évolué à quatre reprises avec les joueurs de la réserve.

Et comme ces derniers manquent sensiblement d'expérience, les résultats sont en net recul, ce qui nous a valu de perdre plusieurs points, aussi bien à domicile qu'à l'extérieur, rendant no-

tre mission difficile pour le maintenir en Ligue 2", a déclaré le boss de la formation phare de la ville de l'Emir Abdelkader à l'APS.

Le GCM, qui reste sur une défaite chez lui au stade Melah-Aoued face à l'O Médéa, occupe la 10e place au classement du groupe Centre-Ouest avec 9 points, devançant de quatre unités le 14e et premier potentiel reléguable, l'ASM Oran, après huit journées de championnat.

"Si cette situation perdure, on ira droit vers la relégation.

Personnellement, j'ai beaucoup dépensé de mon propre argent, mais il est

venu un temps où je ne peux plus le faire encore.

L'intervention des autorités locales et des opérateurs économiques de la ville est des plus indispensables", a-t-il encore dit.

Revenu depuis deux saisons en deuxième palier, le GCM, qui compte dans son palmarès un titre de champion d'Algérie remporté en 1984, a vu aussi son entraîneur Aziz Abbes quitter le navire "à cause de la situation prévalant dans le club", a informé le président du Ghali.

"Aziz Abbes était venu avec l'objectif de jouer la carte de l'accession, surtout qu'il a

déjà réussi une telle performance avec deux autres clubs. Néanmoins, il a été refroidi par les difficultés énormes auxquelles fait face notre club. J'ai tout fait pour le convaincre de rester, mais vu que les joueurs seniors sont rentrés chez eux, il a décidé de partir", a encore expliqué Nasreddine Merabiha.

Le coach Aziz Abbes a déjà tourné la page du GCM en venant de donner son accord à la direction du MCB Oued Sly pour prendre les commandes techniques de son équipe, pensionnaire aussi de la Ligue 2 (Gr. Centre-Ouest).

## MOSTAGANEM L'ESM et le WAM contraints d'accueillir leurs adversaires à Oran

Les deux clubs phares de Mostaganem, l'ESM et le WAM, sont dans l'obligation d'élire domicile loin de leur jardin préféré du stade Mohamed-Bensaïd en raison de la fermeture de ce dernier pour travaux de réfection de sa pelouse.

L'ESM, leader de la Ligue deux de football (Gr. Centre-Ouest) accueille, vendredi (14h00), le WAB Tissemsilt au nouveau stade de Marsat El Hadjadj (Oran), dans le cadre des 32es de finale de la Coupe d'Algérie.

Pour sa part, le club voisin, le WAM, deuxième au classement du championnat Inter-Régions (Gr.

Ouest), reçoit, également vendredi, l'US Remchi au stade Menaouer-Kerboussi à Arzew (Oran), pour le compte de la 7e journée du championnat.

Selon les directions des deux formations, ces dernières auraient souhaité jouer leurs deux matchs à Mostaganem, sauf que même le stade communal est lui aussi fermé, depuis un bon bout de temps, car nécessitant des travaux de réhabilitation. Aussi bien à l'ESM qu'au WAM, on espère que le stade Mohamed-Bensaïd, relevant du complexe sportif Commandant-Ferradj, soit remis en service dans les meilleurs délais, surtout que les deux équipes jouent gros cette saison.

Du coup, elles souhaitent mettre tous les atouts de leur côté, en premier lieu l'avantage du terrain et du public.

En effet, l'ESM, qui a fait cette saison son retour parmi l'élite, a démarré en



trouble la compétition, en s'adjugeant la place de leader, avec à la clé une avance de cinq points.

Quant au WAM, et même si cette équipe a raté de peu l'accession en Ligue deux lors des deux précédentes saisons, elle est revenue en force pour tenter un nouvel essai.

Cette formation occupe pour l'heure la deuxième place au classement distancée de deux unités seulement par le leader, la JS Bendaoud.

Dans l'entourage des deux clubs, on croise les doigts de peur que la fermeture du stade Mohamed-Bensaïd freine leurs équipes respectives dans leur élan, en étant obligé d'accueillir leurs adversaires loin de leurs bases.

Mais le directeur local de la jeunesse

et des sports, Ramdane Ben Loulou, a tenu, jeudi, à rassurer les deux clubs et leurs galeries, indiquant, dans une déclaration à l'APS, que l'enceinte footballistique en question devrait rouvrir ses portes dans quelques semaines.

"Le stade Mohamed-Bensaïd a subi une grande charge lors de l'intersaison en accueillant une partie de la Coupe arabe des moins de 17 ans.

Et comme cet équipement abrite les rencontres de l'ESM et du WAM, sa pelouse n'a pas résisté, ce qui a nécessité sa fermeture pour engager des travaux de réfection de l'herbe que sont en train d'effectuer les agents de l'Office du Parc omnisports de la wilaya et qui devront être achevés dans un délai d'un mois", a-t-il précisé.

## COMPÉTITIONS AFRICAINES INTERCLUBS Le tirage au sort de la phase des poules reprogrammé le 12 décembre (CAF)

Le tirage au sort de la phase de poules des compétitions africaines interclubs de football : Ligue des champions et Coupe de la Confédération, a été reprogrammé pour le lundi 12 décembre au Caire (Egypte), a annoncé la CAF jeudi sur son site officiel.

"La cérémonie débutera à 12h00 (heures algériennes) par la Coupe de la Confédération de la CAF, suivie à 13h00 par la Ligue des Champions de la CAF", précise la même source.

Prévu initialement le mercredi 16 novembre, ce tirage au sort a été reporté à une date ultérieure par la CAF, sans pour autant dévoiler les raisons de ce report.

"Les deux tirages au sort seront diffusés en direct sur les plateformes numériques de la CAF et les chaînes TV partenaires de la CAF", selon la CAF.

En Ligue des champions, l'Algérie sera représentée par le CR Belouizdad et la JS Kabylie, alors que l'USM Alger sera engagée en Coupe de la Confédération africaine.

Le CRB, triple champion d'Algérie en titre, s'est qualifié pour cette phase de poules aux dépens des Maliens de Djoliba AC (aller à Bamako : 1-2, retour à Sétif : 2-0), alors que la JSK a éliminé les Togolais de l'ASKO Kara (aller à Lomé : 2-1, retour à Sétif : 1-1).

Le CRB et la JSK seront placés dans le chapeau trois lors de ce tirage au sort, qui comprend également Simba SC (Tanzanie) et Al-Hilal (Soudan).

De son côté, l'USMA a passé l'écueil des Sud-africains de Cap Town City (aller au Cap : 0-0, retour à Sétif : 1-0) lors du deuxième tour préliminaire "bis".

La JS Saoura qui espérait accompagner l'USMA, a été éliminée au deuxième tour préliminaire par les Ivoiriens du Sporting Gagnoa (aller à Yamoussoukro : 0-1, retour à Sétif : 0-0).

La première journée de la phase de poules des deux compétitions se jouera entre le 10 et le 12 février 2023.

Les 16 équipes qualifiées pour la phase de groupes de la Ligue des Champions de la CAF : Al-Ahly (Egypte), Al Hilal (Soudan), Al-Merreikh SC (Soudan), Atletico Petroleos (Angola), Coton Sport (Cameroun), CR Belouizdad (Algérie) Espérance Tunis (Tunisie), Horoya (Guinée), JS Kabylie (Algérie), Mamelodi Sundowns (Afrique du Sud), Raja CA (Maroc), Simba SC (Tanzanie), Vipers SC (Ouganda), Wydad AC (Maroc), Zamalek (Egypte), AS Vita Club (RD Congo).

### Les 16 équipes qualifiées pour la phase de groupes de la Coupe de la Confédération africaine :

Marumo Gallants (Afrique du Sud), AS KO Kara (Togo), St-Eloi Lupopo (RD Congo), Diablos Noirs (Congo) Al-Akhdar (Libye), Future FC (Egypte), Real Bamako (Mali), ASEC Mimosas (Côte d'Ivoire), Pyramids FC (Egypte) TP Mazembe (RD Congo), USM Alger (Algérie), Young Africans (Tanzanie), DC Motema Pembe (RDC), Rivers United (Nigeria), US Monastir (Tunisie), AS FAR Rabat (Maroc).

**DORTMUND : OPÉRÉ, HALLER DONNE DE SES NOUVELLES**

Des nouvelles rassurantes ! Après avoir subi une deuxième opération, nécessaire pour enfin se débarrasser d'une tumeur testiculaire, l'attaquant du Borussia Dortmund Sébastien Haller (28 ans) a pris la parole et la pose sur les réseaux sociaux pour expliquer que l'intervention s'était déroulée sans encombre. "Une nouvelle étape de validée. L'opération numéro 2 s'est bien passée ! Un grand merci à l'équipe médicale pour l'aide au quotidien. Hâte de commencer la suite", a apprécié l'international ivoirien, sur la voie de la guérison, depuis son compte Twitter.



**CHELSEA CHALOBAH A REMPLIÉ !**

Une belle récompense pour Trevoh Chalobah (23 ans, 8 matchs en Premier League cette saison). De retour au premier plan depuis l'intronisation de Graham Potter et considéré comme un élément important pour le présent mais aussi pour le futur de Chelsea, le jeune défenseur central a signé un nouveau contrat jusqu'en juin 2028, avec une année supplémentaire en option, avec les Blues ce vendredi. "Je suis vraiment ravi de signer ce contrat. Je veux tout donner et tout faire pour ce club", a savouré l'Anglais, passé par Lorient en prêt lors de la saison 2020-2021, dans le communiqué du club.

**AL-NASR RONALDO, MÊME LE MINISTRE S'EN MÊLE**

Il ne s'agit pas d'un secret, le club d'Al-Nasr rêve d'attirer Cristiano Ronaldo (37 ans, 10 apparitions et 1 but en Premier League cette saison) dans son escadron. Une volonté renforcée par la récente résiliation du Portugais à Manchester United. Mais si le quintuple Ballon d'Or refuse de statuer sur son avenir avant la fin de la Coupe du monde, et que le club du Golfe devra trouver les bons arguments financiers mais aussi sportifs pour le séduire, le ministre des sports saoudien, Abdulaziz bin Turki Al Saud, milite déjà pour la venue de l'ex-Mancunien. "Tout est possible. J'aimerais voir Ronaldo jouer dans la ligue saoudienne. Cela profiterait à la ligue, à l'écosystème sportif saoudien et inspirerait les jeunes pour l'avenir. Il est un modèle pour beaucoup d'enfants et a une grande base de fans", a clamé le représentant de l'état saoudien au micro de la BBC.

**PSG MBAPPÉ AIME LE PSG**

Dans le flou concernant l'avenir de Lionel Messi, l'entraîneur du Paris Saint-Germain Christophe Galtier a livré un plaidoyer, ce vendredi, en faveur de son attaquant Kylian Mbappé (23 ans, 14 matchs et 12 buts en L1 cette saison). Tout en rappelant l'amour du Bondynoys pour le PSG, le technicien espère que l'international français continuera longtemps avec le club de la capitale. "C'est la même situation qu'avec Leo (Messi). Quand un joueur est heureux dans un club, il n'a aucune raison de s'en aller. Pour être heureux, il faut profiter. À partir du moment où le joueur profite sur le terrain et sent qu'il est dans une équipe qui peut gagner et être compétitive face aux grands défis, il n'a aucune raison de partir", a d'abord souligné "Galette" lors d'un entretien avec le quotidien Marca. "Je ne crois pas que ça a été une question d'argent (sa décision de prolonger l'été dernier plutôt que de signer libre au Real Madrid) parce que les joueurs de classe mondiale qui jouent en Espagne, en Angleterre ou même en France en gagnent dans tous les cas. Ils ne sont pas là pour l'argent. Je crois que Kylian aime tout simplement le PSG. J'en suis certain, c'est garanti. (...) Je vais vous poser une question : s'il est heureux, pourquoi Kylian ne serait pas là la saison prochaine ?", a terminé Galtier.

**BRÉSIL NEYMAR VERS UN FORFAIT CONTRE LA SUISSE**

Victime d'une entorse de la cheville droite lors de la victoire du Brésil contre la Serbie (2-0), jeudi, Neymar (30 ans, 122 sélections et 75 buts) a subi un examen ce vendredi. Selon L'Equipe, l'attaquant brésilien du PSG se dirige bien vers un forfait pour le prochain match de la Selecao face à la Suisse, lundi. En revanche, le quotidien sportif précise que la suite de son Mondial n'est "pour l'instant pas remise en cause". Après la rencontre, hier soir, le sélectionneur brésilien Tite s'était montré

confiant quant à la présence de sa star pour la suite du tournoi au Qatar.

**LE FUTUR DE MESSI DANS LE FLOU**

Dans le cadre d'un entretien avec le quotidien Marca, l'entraîneur du Paris Saint-Germain Christophe Galtier a évoqué l'avenir incertain de son attaquant Lionel Messi (35 ans, 13 matchs et 7 buts en L1 cette saison), sous contrat avec les Rouge et Bleu jusqu'en juin prochain. L'Argentin va-t-il prolonger dans la capitale ? Le technicien se montre honnête : il ne le sait pas. "Il y a beaucoup de paramètres. Le premier, c'est son envie. Veut-il continuer au PSG ? Est-il heureux ici ? La première chose qu'il faut savoir, c'est s'il veut continuer. Et ce genre de décision se prend entre le joueur et Luis Campos", a prévenu le coach parisien. Détail qui pourrait avoir son importance lorsque le septuple Ballon d'Or statuera sur son futur, Messi a récemment clamé son amour de la ville lumière

DÉBUT À NIAMEY DES TRAVAUX DU 17<sup>E</sup> SOMMET EXTRAORDINAIRE DE L'UA SUR L'INDUSTRIALISATION ET LA DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE

## M. Benabderrahmane représente le Président Tebboune

Le Premier ministre, M. Aïmene Benabderrahmane, est arrivé vendredi à Niamey (Niger) pour prendre part, en sa qualité de représentant du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, aux travaux du 17<sup>e</sup> Sommet extraordinaire de l'Union africaine (UA) sur l'industrialisation et la diversification économique en Afrique, ainsi que sur la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf).

A son arrivée à l'aéroport international de Niamey, M. Benabderrahmane a été accueilli par le Premier ministre du Niger, M. Ouhoumoudou Mahamadou, et le ministre d'Etat à la Présidence de la République, M. Rhissa Ag Boula.

Le Premier ministre sera accompagné, lors de ces travaux, du ministre des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Ramtane Lamamra,



du ministre de l'Industrie, Ahmed Zaghdar, et du ministre du Commerce et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, en sus de l'ambassadeur d'Algérie au Niger, Mehdi Bekhedda.

Les travaux du Sommet extraordinaire de l'UA débutent ce vendredi au Centre international des conférences "Maha tma Gandhi" (Niamey), sous le thème: "Industrialiser l'Afrique: renouveler les engagements en faveur d'une industrialisation et d'une diversification économique inclusives et durables", avec la participation des dirigeants et responsables des pays membres de l'UA.

## L'Algérie affirme à Niamey son soutien à l'industrialisation en Afrique

L'Algérie a affirmé, vendredi depuis Niamey, son entière disposition et son engagement à adhérer aux démarches communes, ainsi que son soutien au renforcement de l'industrie et de l'industrialisation dans le continent africain, mettant l'accent sur la nécessité de mettre en place un nouveau modèle économique adapté à la réalité africaine et d'élaborer une stratégie industrielle globale tenant compte des capacités de chaque pays à atteindre une industrie efficiente et une économie forte, intégrée et cohérente.

Dans une allocution prononcée lors d'une séance à huis clos du 17<sup>e</sup> Sommet extraordinaire de l'Union africaine (UA) sur l'industrialisation et la diversification économique en Afrique, le Premier ministre, M. Aïmene Benabderrahmane qui prend part à cette rencontre en tant que représentant du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a souligné "l'entière disposition de l'Algérie et son engagement à adhérer aux démarches communes ainsi que son appui au renforcement de l'industrie et de l'industrialisation dans notre continent (africain) et à atteindre les plus hauts niveaux d'intégration, en concrétisation des objectifs majeurs tracés par les fondateurs de notre organisation panafricaine". Il a rappelé dans ce contexte "le rôle essentiel" des Petites et moyennes entreprises (PME) dans le domaine de l'industrie, soulignant l'importance de "leur accorder le soutien et l'appui nécessaires et d'améliorer leurs capacités concurrentielles". Le Premier ministre a appelé à "la mise en place d'un nouveau modèle économique et à l'élaboration d'une stratégie industrielle globale, en vue d'atteindre une industrie efficiente et une économie forte, intégrée et cohérente qui lui assure une place dans les chaînes de valeurs ré-

gionales, continentales et africaines". Le Premier ministre a, par ailleurs rappelé, que l'Algérie a amorcé, sous la direction judicieuse du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, "le processus de développement de son économie et de diversification de ses exportations pour ne pas rester tributaire des cours des hydrocarbures, tout en accordant une extrême importance au développement et à l'aménagement des zones industrielles dans le cadre de son plan de développement". "L'Algérie récolte aujourd'hui les fruits de ces efforts, ses exportations hors hydrocarbures ayant triplé au cours des deux dernières années", a-t-il dit.

Le Premier ministre a également souligné que l'Algérie tend à assurer, dans le cadre de sa nouvelle orientation économique, une croissance soutenue respectant les nouvelles normes environnementales du développement durable dont la réduction des gaz à effet de serre et la préservation des ressources naturelles, en vue d'assurer une vie meilleure aux générations futures.

Dans le même sillage, M. Benabderrahmane a évoqué les crises politiques, les problèmes de développement et de changements climatiques et les répercussions mondiales de la pandémie de Covid-19 sur la vie socioéconomique des pays, ajoutant que le continent africain, fortement affecté par cette situation déplorable, est aujourd'hui face à un nouveau défi découlant de la conjonction internationale actuelle et son impact sur la chaîne d'approvisionnement en denrées alimentaires, matières premières et énergie". Face à cette situation, ajoute-t-il, "nous devons, nous les Africains, renforcer la solidarité interafricaine pour pouvoir résister à ces bouleversements et leurs répercus-

sions, notamment en ce qui concerne notre sécurité alimentaire, car il est désormais nécessaire d'intensifier notre action commune afin de relancer nos économies et de trouver les moyens de réaliser l'intégration en particulier dans le domaine de l'industrie et de la fabrication". Parmi les insuffisances qui entravent la relance économique en Afrique, le Premier ministre a relevé notamment "l'absence d'une politique continentale, claire et cohérente, en matière d'industrie et d'industrialisation". "Au-delà de notre soutien politique franc et sincère à toutes les démarches louables, nous sommes appelés, a-t-il soutenu, à tracer ensemble l'avenir de notre continent dans ce domaine vital, par le développement et la diversification de l'économie globale qui s'inscrit dans le cadre du développement durable et cadre avec les objectifs et contenu de l'Agenda 2063 de l'UA", a-t-il soutenu. M. Benabderrahmane a salué à cette occasion, la création de "la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf)" estimant qu'elle "constituera le cadre réglementaire idoine pour garantir le flux de marchandises et de biens entre les pays, au vu des grands avantages assurés aux produits d'origine africaine, notamment industriels, ce qui en fait un véritable moteur pour la réalisation des objectifs de développement industriel dans notre continent".

Il a enfin exprimé ses remerciements et sa reconnaissance à l'Etat frère du Niger, peuple et dirigeants, pour avoir abrité ce sommet et pour la bonne organisation de cet événement important, et transmis les salutations et les vœux du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour "la réussite des travaux de ce sommet".

APS

## SANTÉ

### Le ministre de la Santé salue l'élaboration de protocoles thérapeutiques en oncologie

Le ministre de la Santé, Abdelhak Saïhi, a salué jeudi à Alger l'élaboration de protocoles thérapeutiques conventionnels en oncologie, devant être généralisés aux autres spécialités. Présidant l'ouverture du 14<sup>e</sup> congrès de l'Association algérienne de formation et de recherche en oncologie, en collaboration avec la Ligue des médecins arabes pour la lutte contre le cancer, M. Saïhi a souligné que "la feuille de route adoptée par le ministère accorde un intérêt particulier aux cancéreux, dans le but d'atténuer leurs souffrances", citant l'introduction de "nouvelles mesures optimisant leur prise en charge, à l'instar de la généralisation de l'activité de soins hospitaliers à domicile et des équipes ambulantes". Il a ajouté que le ministère "accorde une grande importance aux volets dépistage et diagnostic précoce de manière à atténuer la maladie, notamment à un stade précoce".

Quant à l'application de la numérisation dans le secteur, le ministre a estimé que "l'opération contribuera à faciliter la collecte d'informations pour optimiser la recherche sur la cancer, l'objectif étant d'endiguer la maladie". Il a rappelé, en outre, l'adoption d'une feuille de route et un plan d'action basé sur plusieurs axes visant dans leur ensemble à faciliter et améliorer les conditions d'accès aux soins et réduire les délais d'attente, notamment en ce qui concerne les produits pharmaceutiques, avec la garantie des médicaments et fournitures médicales, outre l'acquisition et la maintenance des appareils médicaux". Par ailleurs, M. Saïhi a estimé que ce rendez-vous scientifique "contribuera certainement à améliorer les prestations médicales fournies aux malades, à travers l'échange d'expériences entre les différents spécialistes et chercheurs locaux et étrangers.

## HABITAT

### De nouveaux ajustements à venir pour la formule LPA (Belaribi)

Le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville compte introduire de nouvelles modifications sur la formule Logement promotionnel aidé (LPA), consacrant davantage de centralisation en matière de prise de décision, a indiqué jeudi à Alger le ministre du secteur, Mohamed Tarek Belaribi. Lors d'une plénière de l'Assemblée populaire nationale (APN), consacrée aux questions orales, M. Belaribi a précisé que "le secteur se dirige vers l'introduction de nouvelles modifications consacrant davantage de centralisation en matière de prise de décision, ce qui permet au secteur de régler confortablement les dossiers de cette formule de logement".

Ces amendements, ajoute-t-il, "permettront au secteur de pallier les difficultés et de prendre les décisions idoines pour réaliser un progrès en la matière, d'autant plus que la loi de finances 2023, présentée pour débat et adoption, prévoit un programme de 225.000 logements, dont 30.000 unités relevant de la formule LPA".

Le ministre s'exprimait en réponse à une question du député Belkacem Kaddour Benattia (Mouvement El-Bina), faisant savoir qu'en vertu de ces nouvelles modifications, la répartition des quotas sur les wilayas sera tributaire de leur capacité à fournir l'assiette foncière pour la réalisation du programme.

Dans le même sillage, M. Belaribi a indiqué que les prérogatives de répartition des quotas dans la wilaya seront confiées au wali qui définit les priorités. A une question du député Mouloud Habnassi (Front El-Moustakbal) sur la possibilité de revoir la valeur du revenu mensuel déterminé pour accéder à la formule Logement public locatif (social), le ministre a affirmé que cette question "n'est pas actuellement à l'ordre du jour", mais elle pourra être abordée à l'avenir, en fonction des variables socioéconomiques et après réalisation des études nécessaires.

Il a également souligné que la révision du plafond salarial fixé pour l'obtention d'un logement social (24.000 DA) entraînera nécessairement une modification du plafond pour toutes les autres formules. Dans le même sillage, il a fait savoir que son département ministériel s'attelle à la révision du décret fixant les

conditions d'octroi des logements sociaux, en vue de durcir les procédures de distribution et de réprimer la fraude, afin que seuls les catégories défavorisées et démunies puissent en bénéficier.

En réponse à la question du député Hicham Benhadad (Mouvement de la société pour la paix) sur les projets d'habitat à Oran, M. Belaribi a rappelé que 14.000 logements avaient été distribués dans la wilaya en 2021, en sus de plus 30.000 logements du programme location-vente AADL. Concernant les souscripteurs ayant payé la première tranche à partir de mars 2021 (dépositaires de recours), le ministre a précisé que la libération de la deuxième tranche est inhérente au lancement effectif des travaux dans les chantiers, rappelant l'affectation de 3000 logements dans le cadre de la loi de finances 2021, distribués en deux quotas et dont l'assiette a été choisie pour leur réalisation. S'agissant des souscripteurs décédés, le ministre a précisé que "les dossiers ne peuvent être légués" en vertu du décret exécutif 05-01 prévoyant la régularisation des dossiers des souscripteurs décédés ayant versé la première tranche conformément aux dispositions de la charia islamique. En réponse à une question du député Bouzid Mouden (Rassemblement national démocratique) concernant les occupants des habitations précaires dans la région de Bazer Sakhra (Sétif), le ministre a dévoilé l'attribution d'un programme supplémentaire en 2023 destiné au relogement des occupants de ces cités pour récupérer les assiettes.

Un total de 600 logements publics locatifs ont été attribués aux habitants de Bazer Sakhra et de Chouf Lekdad, un quota insuffisant toutefois pour couvrir toutes les demandes. Le ministre a indiqué que l'élimination des habitations précaires et des chalets en amiante constitue une priorité dans le cadre de la feuille de route du secteur de 2023. A une question du député Salim Tebboub (MSP) sur l'arrêt de la réalisation du lycée d'Oudjana à Jijel, le ministre a précisé que les études et les procédures administratives nécessaires ont été effectuées pour relancer les travaux et livrer le projet pour la prochaine rentrée scolaire 2023/2024.